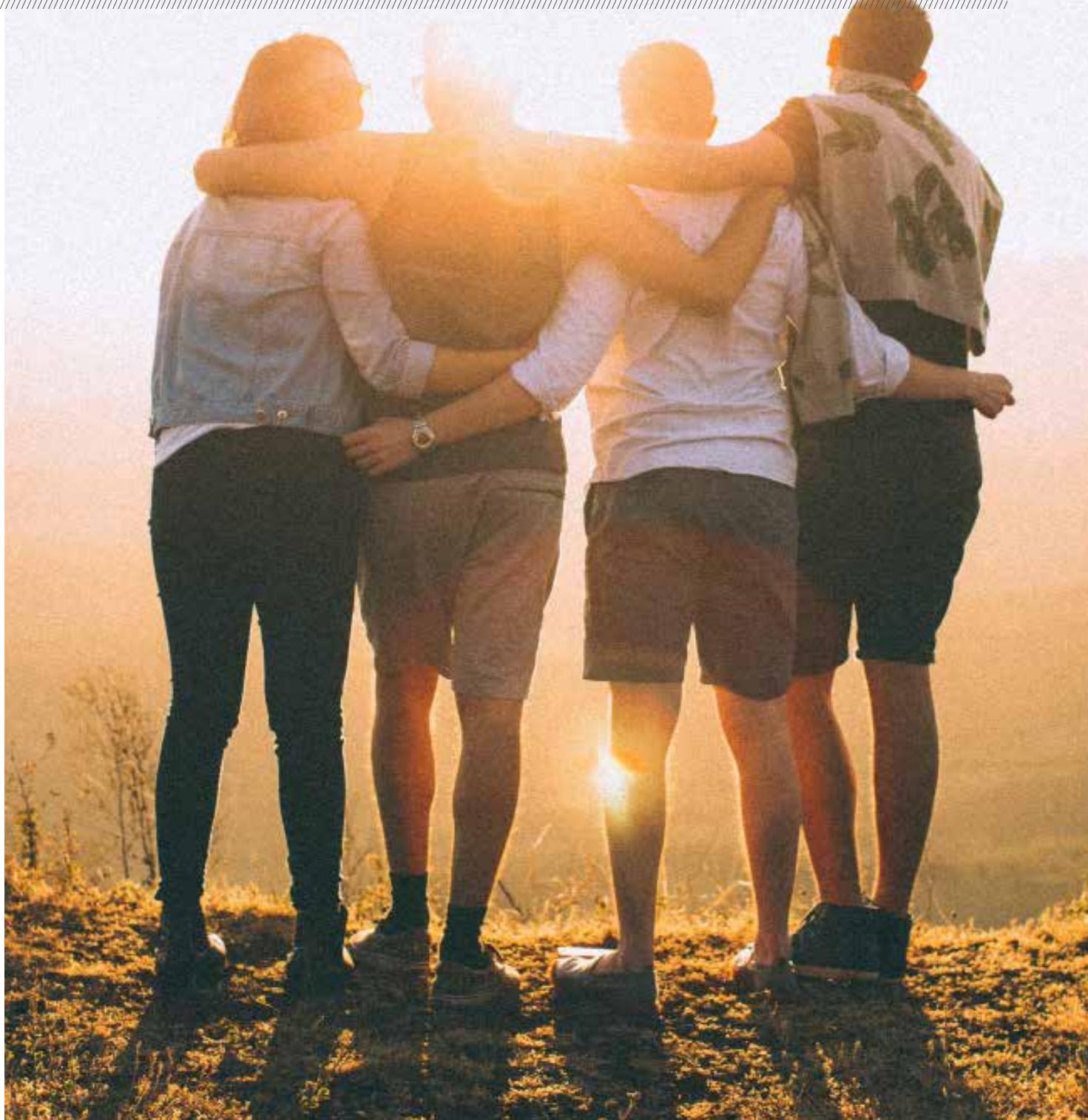


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE



Édito

Face à une crise sanitaire sans précédent dans l'époque récente, les services publics ont en 2020 joué un rôle majeur pour lutter contre les conséquences dévastatrices de la pandémie et ainsi éviter l'effondrement de notre société.

Notre Communauté de Communes a parfaitement assumé ce rôle en maintenant une continuité de l'accueil des publics, en adaptant le fonctionnement de ses services et établissements aux contraintes sanitaires et en achetant et distribuant avec l'aide des communes des masques à l'ensemble de ses habitants.

Je tiens à remercier tous les agents d'Yvetot Normandie qui ont dû s'adapter à ce nouveau contexte de travail souvent générateur de tâches supplémentaires et, plus particulièrement, ceux du service Ordures Ménagères qui dès le premier confinement, période anxiogène, ont poursuivi avec abnégation leurs éprouvantes collectes.

Au-delà de cette crise, 2020 c'est aussi la première année de l'exercice de la compétence touristique, auparavant déléguée au Pays Plateau de Caux Maritime, et marquée par la création des premiers outils de communication et la promotion du territoire.

2020 c'est aussi l'année de l'approbation définitive du PLUI dont les études avaient démarré en 2016, de l'ouverture du Relais Petite Enfance Intercommunal en novembre, des toutes premières offres commerciales pour la fibre optique en décembre et enfin de l'ultime préfiguration de France Services qui a ouvert ses portes au 1er janvier 2021.

En cette même année, nous avons décidé de la gratuité de la Médiathèque, mesure qui a contribué au développement du lien avec les habitants.

En conclusion de cette année particulière, je remercie les élus, les agents, nos partenaires pour le travail accompli dans des circonstances exceptionnelles.

Bonne lecture.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE

Table des matières

8

Votre institution de proximité

18

Un contexte sanitaire inédit

36

Un territoire de projets

62

Un service public au contact de la population

VOITRE
INSTITUTION
DE
PROX
IMITÉ

1. LE TERRITOIRE, NOS COMMUNES



19 communes

27 511 habitants *



Allouville-Bellefosse

Didier TERRIER
 Tel. 02.35.96.01.65
mairie.allouvillebellefosse@wanadoo.fr
www.allouvillebellefosse.com



Les Hauts-de-Caux

Gérard LEGAY
 Tel. 02.35.95.02.78
autretot@wanadoo.fr
www.les-hauts-de-caux.fr

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLOR

ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE



Auzebosc

Dominique MACÉ
 Tel. 02.35.95.13.48
mairie-dauzebosc@orange.fr
www.auzebosc.fr



Baons-le-comte

Raphaël DIRAND
 Tel. 02.35.56.63.07
mairie.baonslecomte@wanadoo.fr



Bois-Himont

Louis EUDIER
 Tel. 02.35.96.04.29
maire-sg.boishimont@wanadoo.fr



Carville-la-Folletière

Jean-Louis LUC
 Tel. 02.35.91.27.28
communedecarvillelafolletiere@orange.fr



Coix-Mare

Eric CARPENTIER
 Tel. 02.35.92.36.72
mairie.croix.mare@wanadoo.fr
www.croix-mare.fr



Ecalles-Alix

Lionel GAILLARD
 Tel. 02.35.95.06.74
mairie.ecalles-alix@wanadoo.fr



Écretteville-lès-Baons

Eric RENÉE
 Tel. 02.35.96.01.98
mairie@ecretteville-les-baons.fr
www.ecretteville-les-baons.com



Hautot-le-Vatois

Claude BELLIN
 Tel. 02.35.96.34.43
mairie-sg.hautot-le-vatois@wanadoo.fr
www.hautot-le-vatois.fr



Hautot-Saint-Sulpice

Vincent LEMETTAIS
 Tel. 02.35.96.45.89
mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr
www.hautot-saint-sulpice.fr



Mesnil-Panneville

Rémy PATIN
Tel. 02.35.91.23.96
mairie@mesnilpanneville
@wanadoo.fr



Rocquefort

Pascal LEBORGNE
Tel. 02.35.56.52.52
mairie.rocquefort@wanadoo.fr



Saint-Martin-de-l'If

Sylvain GARAND
Tel. 02.35.91.27.15
mairie@saintmartindelif.fr
saintmartindelif.fr



Saint-Clair-sur-les-Monts

Mario DEMAZIÈRES
Tel. 02.35.95.04.58
mairie-sg.stclairsurlesmonts
@wanadoo.fr



Sainte-Marie-des-Champs

Odile DECHAMPS
Tel. 02.35.56.62.28
mairie-sg.saintemarie@deschamps
@orange.fr
www.saintemarie@deschamps.fr



Touffreville-la-Corbeline

Gilles COTTEY
Tel. 02.35.95.04.32
mairietouffreville@orange.fr
www.touffreville-la-corbeline.fr



Valliquerville

Jacques CAHARD
Tel. 02.35.96.00.98
mairie@valliquerville.fr
www.valliquerville.fr



Yvetot

Émile CANU
Tel. 02.32.70.44.70
mairie@yvetot.fr
www.mairie-yvetot.fr

2. LES INSTANCES DECISIONNELLES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Gérard CHARASSIER
Président



Jacques CAHARD
1^{er} Vice-président

Développement économique, emploi, formation et orientation



Sylvain GARAND
2^{ème} Vice-président

Transition écologique et énergétique



Didier TERRIER
3^{ème} Vice-président

Promotion et attractivité du territoire



Virginie BLANDIN
4^{ème} Vice-présidente

Rudologie



Dominique MACE
6^{ème} Vice-président

Culture



Claude BELLIN
7^{ème} Vice-président

Communication, relations avec les usagers et les communes, et développement social.



Éric RENÉE
5^{ème} Vice-président

Aménagement du territoire



Françoise DENIAU
8^{ème} Vice-présidente

Finances, fiscalité et délégation de service public.



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	Mme Stéphanie ETIENNE	Titulaire
ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	M. Didier TERRIER	Titulaire Maire
AUZEBOSC	Mme Martine LEBORGNE	Titulaire
AUZEBOSC	M. Dominique MACÉ	Titulaire Maire
BAONS-LE-COMTE	M. Raphaël DIRAND	Titulaire Maire
BOIS-HIMONT	M. Louis EUDIER	Titulaire Maire
CARVILLE-LA-FOLLETIERE	M. Jean-Louis LUC	Titulaire Maire
CROIX-MARE	M. Eric CARPENTIER	Titulaire Maire
CROIX-MARE	M. Céline DAMBRY	Titulaire
ECALLES-ALIX	M. Lionel GAILLARD	Titulaire Maire
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	M. Éric RENÉE	Titulaire Maire
HAUTOT-LE-VATOIS	M. Claude BELLIN	Titulaire Maire
HAUTOT-SAINT-SULPICE	M. Vincent LEMETTAIS	Titulaire Maire
LES-HAUTS-DE-CAUX	Mme Régine HAUZAY	Titulaire
LES-HAUTS-DE-CAUX	M. Gérard LEGAY	Titulaire Maire
MESNIL-PANNEVILLE	M. Rémy PATIN	Titulaire Maire
ROCQUEFORT	M. Pascal LEBORGNE	Titulaire Maire
SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	M. Mario DEMAZIERES	Titulaire Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Odile DÉCHAMPS	Titulaire Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	M. Michael DODELIN	Titulaire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Catherine DUSCHESNE	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Jean-Marc DOUCET	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Sylvain GARAND	Titulaire Maire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	Mme Sandrine NORDET	Titulaire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	M. Gilles COTTEY	Titulaire Maire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	Mme Josiane GILLE	Titulaire
VALLIQUERVILLE	Mme Natacha BOS	Titulaire
VALLIQUERVILLE	M. Jacques CAHARD	Titulaire Maire
YVETOT	M. Christophe ADE	Titulaire
YVETOT	M. Francis ALABERT	Titulaire
YVETOT	M. Laurent BENARD	Titulaire
YVETOT	Mme Virginie BLANDIN	Titulaire
YVETOT	M. Emile CANU	Titulaire Maire
YVETOT	M. Gérard CHARASSIER	Titulaire
YVETOT	Mme Françoise DENIAU	Titulaire
YVETOT	Mme Yvette DUBOC	Titulaire
YVETOT	Mme Marie-Claude HERANVAL	Titulaire
YVETOT	Mme Denise HEUDRON	Titulaire
YVETOT	M. Jean-François LE PERF	Titulaire
YVETOT	M. Florian LEMAIRE	Titulaire
YVETOT	Mme Charlotte MASSET	Titulaire
YVETOT	M. Arnaud MOUILLARD	Titulaire
YVETOT	M. Thierry SOUDAIS	Titulaire
YVETOT	Mme Hélène SOULIER	Titulaire
YVETOT	Mme Dominique TALADUN-CHAUVEL	Titulaire
YVETOT	Mme Lorena TUNA	Titulaire

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

Les Commissions préparent le travail du Bureau en étudiant préalablement les dossiers. Il s'agit de groupes de travail et de réflexion composés d'élus communautaires désignés parmi le Conseil.



CHIFFRES CLÉ 2020

Conseils
Communautaires :

7

Commissions :

27

Bureaux :

6

3. LES PARTENAIRES

Nos REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES EXTERNES

Institution	Représentant(s)	Missions
SDE 76 (Syndicat Départemental d'Énergie)	Mme. Charlotte MASSET	Le SDE exerce certaines compétences et notamment : - L'installation de production d'électricité permettant d'éviter l'extension ou le renforcement des réseaux de distribution électrique, - Le génie civil des lignes télécom en appui commun avec les réseaux électriques pour permettre les extensions, renforcements et mises en souterrain des réseaux électriques, - Le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques.
AURH	M. Eric RENEE	L'AURH accompagne ses adhérents dans leurs projets et leurs stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en oeuvre. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir. L'Agence allie ses expertises d'observation, d'urbanisme et de prospective territoriale et économique.
Caux Central	M. YON M. MOISSON M. BEUZELIN M. EUDIER Mme HAUCOURT M. LEBLOND DU PLOUY M. GAILLARD M. RENÉE Mme CARPENTIER M. FISCHER M. LEGAY M. LOPEZ M. LEBORGNE M. LEBLE M. BURES M. ACHER Mme PESQUEUX M. VIEULE M. ALABERT M. RAS Mme DEROUARD M. LESOIF M. HAUCHARD	Caux Central exerce les missions suivantes : • En matière d'eau potable : production, transport, stockage et distribution. • En matière d'assainissement collectif : contrôle de raccordement au réseau public de collecte, collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées, élimination des boues. • En matière d'assainissement non collectif : contrôle de la conception et de l'entretien des installations d'ANC, entretien et travaux de réhabilitation des installations d'ANC existantes.
Conseil d'administration lycée Jean XXIII	Mme Martin LEBORGNE	
Conseil d'administration lycée Raymond Queneau	M. Raphaël DIRAND	Le conseil d'administration participe à la vie de l'établissement scolaire en votant et en adoptant le projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget et le compte financier. Il adopte également les documents suivants : - Rapport concernant le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement. - Plan de prévention de la violence incluant un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement.
Conseil d'administration lycée agricole	M. Vincent LEMETTAIS	Le conseil d'administration se prononce aussi sur les questions concernant l'accueil, l'information et la participation des parents d'élèves à la vie scolaire, et celles concernant l'hygiène, la santé et la sécurité.
Conseil d'administration collège Camus	Mme Régine HAUZAY	Le conseil d'administration vote également les décisions concernant l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement, notamment les règles d'organisation de l'établissement.
Conseil d'administration collège Bobée	Mme Céline DAMBRY	
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Mme Françoise DENIAU	Participer à la vie du Comité National d'Action Sociale

M. Vincent LEMETTAIS	<p>Commission constituée d'élus, d'associations de protection de l'environnement, d'organisations syndicales de salariés et de personnes qualifiées et représentants du monde économique, la Commission Locale d'INformation auprès des centrales nucléaires (CLIN) assure une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.</p> <p>Avec l'élargissement des rayons des Plan Particuliers d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires, Yvetot Normandie est concernée par le CLIN. En effet, la commune de Hautot-Saint-Sulpice est comprise dans le périmètre du PPI.</p>
M. CHARASSIER M. RENÉE M. GARAND	<p>M. CANU M. LEMETTAIS M. LEGAY</p> <p>Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) est chargé, pour Yvetot Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la mise en place d'une charte paysagère : outil non réglementaire de connaissance, de projection et de gestion intercommunale de l'espace et des paysages, la Charte permet de s'interroger sur le développement d'un territoire autour de ses richesses patrimoniales pour bâtrir un projet de paysage partagé par le plus grands nombre (élus, institutionnels, habitants...), • de la mise en place d'un plan de déplacement intercommunal, • de la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale : document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
Mme BLANDIN Mme DECHAMPS M. MACÉ	<p>Le SEVEDE exerce les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) ECOSTU'AIR et de l'énergie produite - l'exploitation de trois centres de transfert de déchets, au Havre, à Yvetot et à Touques - le transport des déchets ménagers et assimilés, au départ des centres de transfert vers l'unité de traitement - la création et l'exploitation d'un centre de tri pour les matériaux recyclables issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés - la création et l'exploitation d'un centre de compostage de déchets verts.
Mme Charlotte MASSET	<p>Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande intervient dans les domaines suivants : agriculture, architecture/urbanisme, biodiversité, culture, eau, économie, éducation, lecture publique, paysage, système d'information des territoires, tourisme</p>
M. Francis ALABERT	<p>Le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement. Il délibère sur le projet d'établissement, le compte financier et l'affectation des résultats, le rapport annuel sur l'activité de l'établissement...</p> <p>Il donne son avis sur la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers, les acquisitions et aliénations.</p>
M. Mario DEMAZIERES	<p>Le SMN76 est chargée des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - observatoire et suivi des déploiements d'infrastructures et de services à haut et très haut débit sur le territoire, - déploiement des infrastructures nécessaires à la délivrance de services dans les territoires où les opérateurs privés n'investissent pas ou insuffisamment, - assistance et accompagnement de ses membres pour le développement des services et usages numériques.

**Union régionale
des collectivités
forestières de
Normandie**

**SMBV Durdent,
Saint-Valéry,
Veulettes**

SMBV Caux Seine

**SMBV
Austreberthe et
Saffimbec**

**SMA (Seine
Maritime
Attractivité)**

	<p>L'interlocuteur privilégié des élus normands pour toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois.</p> <p>L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie anime le réseau régional des territoires forestiers, contribue aux travaux régionaux et participe aux travaux nationaux de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières). Elle accompagne les collectivités dans leur projets forêt-bois, gère durablement les forêts, participe aux enjeux enjeux forêt-bois dans les PCAET...</p>
<p>M. OSMONT M. FERAY M. COURVALET M. AFFAGARD M. LEMETTAIS M. VITTECOQ</p>	<p>M. LEGAY M. DODELIN M. LEBORGNE M. CHARASSIER M. HERON Mme PESQUEUX</p>
<p>M. OSMONT Mme PESQUEUX M. CORNU M. MOISSON M. DODELIN Mme PESQUEUX</p>	<p>M. GARAND M. LESOIF M. DUMESNIL M. BARON M. LEBLE Mme MARTIN</p>
<p>M. GARAND M. BULAN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; • L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; • La défense contre les inondations et contre la mer ; • La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; • La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ; • La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; • L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.
<p>M. Gérard CHARASSIER</p>	<p>Seine-Maritime Attractivité est une agence vouée à valoriser les atouts du département de la Seine-Maritime. Considérant que les problématiques de développement sont désormais de plus en plus proches les unes des autres et doivent être traitées comme un tout, le Département de Seine-Maritime a souhaité mettre à disposition des collectivités qui le composent un outil pluridisciplinaire répondant à une convergence nouvelle de plusieurs enjeux de développement et de visibilité avec une dimension promotionnelle forte. Il a été décidé de créer une agence nouvelle, proche du terrain et suffisamment agile pour s'adapter en permanence à l'évolution dynamique des besoins et du contexte. L'agence a pour mission de valoriser la destination dans son ensemble mais aussi de soutenir techniquement les initiatives et actions des communes et intercommunalités.</p>

AUTRES PARTENAIRES

Institution

Missions

CCI Rouen Métropole

Depuis mai 2014, l'antenne locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen s'est installée dans les locaux de la Communauté de Communes. Ce rapprochement a permis de nouer de nouvelles relations et de faciliter la diffusion de l'information économique auprès des entreprises et des artisans. En plus de la gestion de certains équipements comme des ports ou des aéroports, la CCI intervient dans de nombreux domaines : formation, emploi, compétitivité, création, reprise, cession... Son expertise permet de mettre en perspective les demandes locales en immobilier d'entreprises et l'offre foncière de la Communauté de Communes.

Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76

la CMA 76 conseille, forme et accompagne les entrepreneurs qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, lors d'un rdv individuel, un lundi matin tous les 15 jours de 9h à 12h.

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime)

Depuis avril 2016, un architecte conseil réalise des permanences gratuites deux fois par mois à la Communauté de Communes pour conseiller les habitants sur leurs projets de construction et les règlements existants.

Espace Info Énergie

Dans le cadre d'une convention passée par le Pays Plateau de Caux Maritime, la Communauté de Communes propose des permanences Espace Info Energie. Un Conseiller de l'Espace Info Energie reçoit sur rendez-vous 2 fois par mois les habitants dans les locaux de la Communauté de Communes pour des questions liées à des travaux de rénovation, d'isolation et sur les aides financières.

Initiative Rouen

Initiative Rouen a pour mission :

- L'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise dans l'élaboration de la structuration financière de leur projet,
- L'examen du projet par le comité de parrainage composé de chefs d'entreprises et de professionnels de l'entreprise
- L'appui pour les financements : la validation du projet par le comité de parrainage favorise l'accès aux dispositifs financiers notamment le prêt d'honneur d'Initiative Rouen.
- Le suivi post création : accompagner dans le développement de la jeune entreprise par un parrain chef d'entreprise et un conseiller

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE

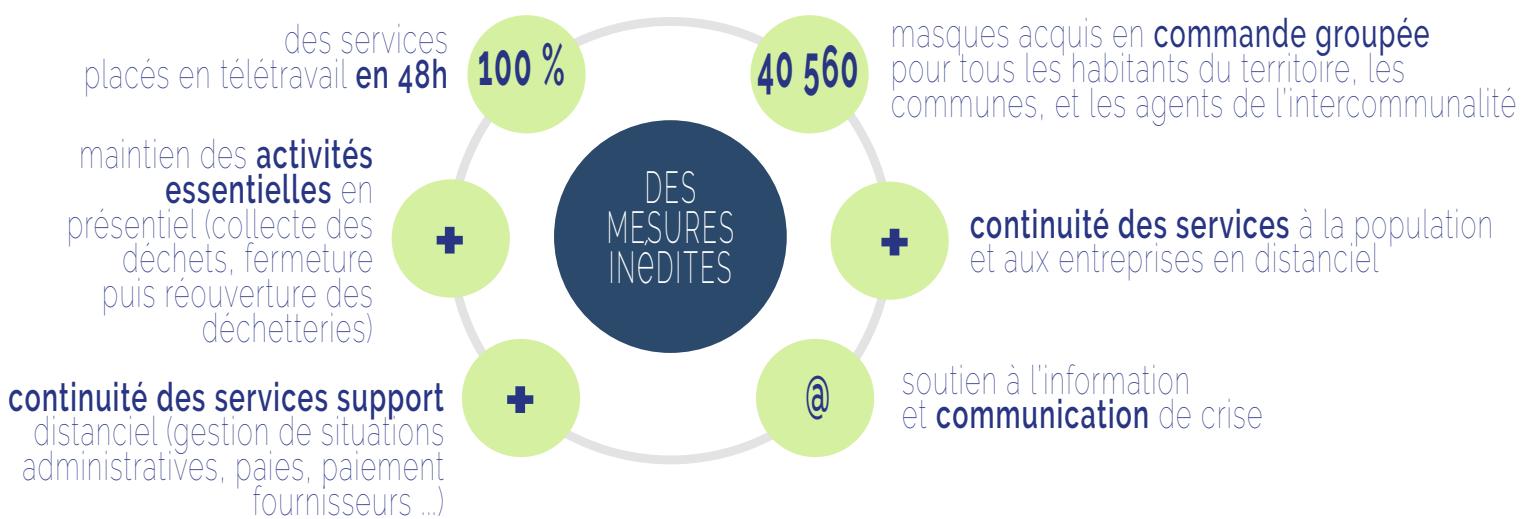
17

EN CONTEXTE SANITAIRE



4. UNE ACTIVITÉ ET UNE ORGANISATION PROFONDÉMENT BOULEVERSÉES

Face à une crise sanitaire inédite, les activités, les projets, et l'organisation de l'intercommunalité ont été profondément bouleversés. Malgré ces conditions particulières de fonctionnement, qui ont été jusqu'à évoluer d'heure en heure, les services d'Yvetot Normandie sont restés pleinement mobilisés et ont su faire preuve de réactivité.



LA MISE EN PLACE D'UN ENSEMBLE DE PROTECTIONS :

gel hydroalcoolique

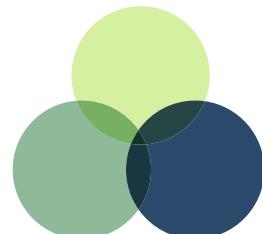
gants

masques homologués

signalétique

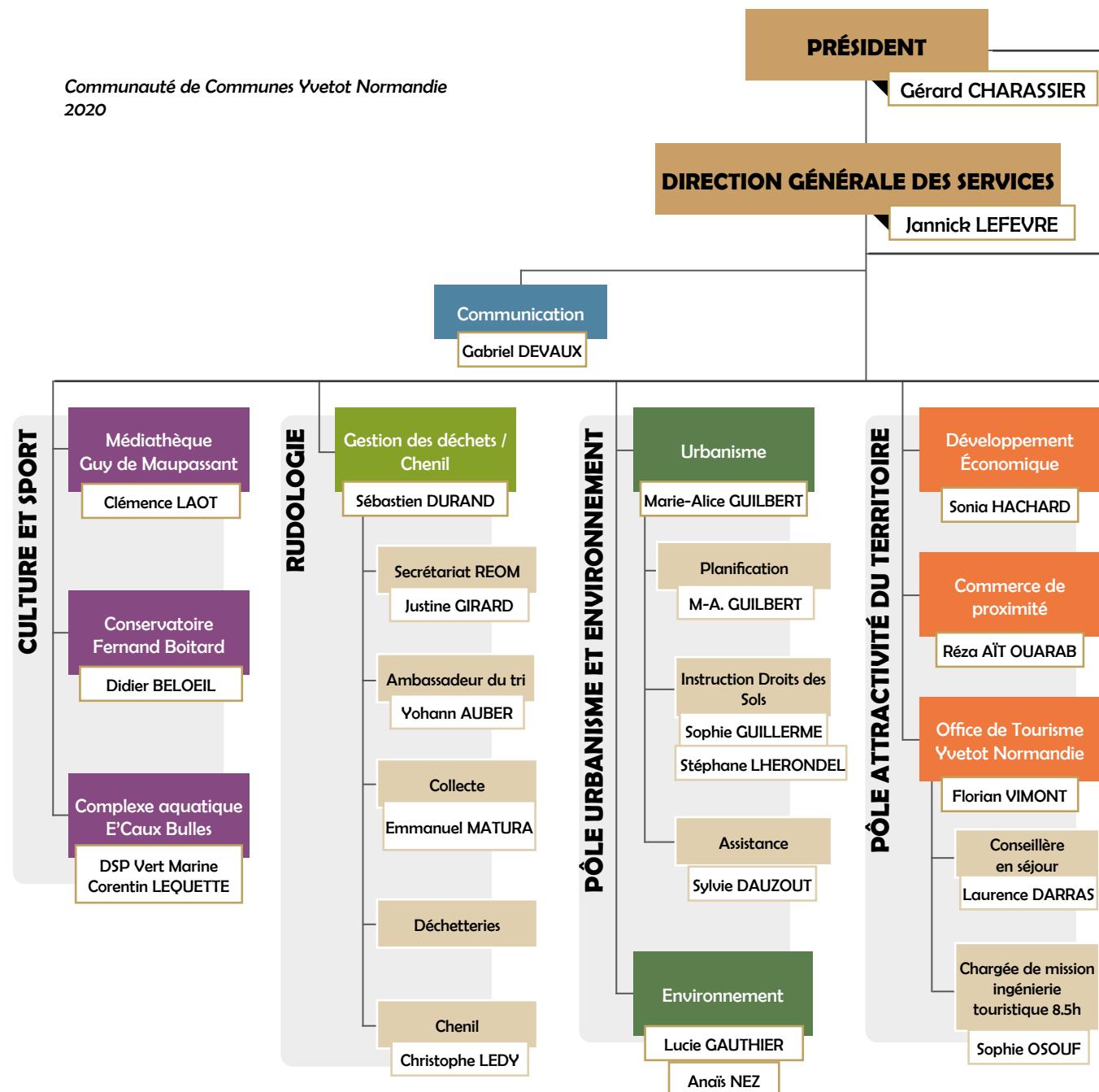
plexiglass

lingettes & spray désinfectants



5. L'ORGANISATION

ORGANIGRAMME DES SERVICES



ADMINISTRATIVE

Assistante Président

Stéphanie PIEDNOEL

ADJOINT DGS

Thomas LANFRAY

SERVICES À LA POPULATION

Services à la population

Thomas LANFRAY

Assistant

Sébastien DUARTE

RAMI

Marie OBERLÉ

Caroline FOLOPPE

Valérie LECARPENTIER

Animations Séniors

Sébastien DUARTE

E.F.S.

MOYENS GÉNÉRAUX

Moyens Généraux
Juridique / DSP

Thomas LANFRAY

Commande publique /
Foncier / Mutualisation

Isabelle BAUDRY

Accueil / Assemblées /
Contractualisation

Sébastien DUARTE

Accueil

Séverine DURECU

Valérie CANTREL

Systèmes d'informations

Romain LEFEBVRE

Apprenti 50 %

Mick LEROY

Gestion technique
du patrimoine

Fabien LAMY

Adjoint technique

Éric LAVISSE

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Finances / Fiscalité

Sandrine LOLLIER

Assistants Finances

Stéphanie PIEDNOEL

Audrey HARD

Ressources humaines

Patricia DENISE

Assistante RH

Anne SAINT-JORE



CHIFFRES CLÉ 2020

NOMBRE D'AGENTS PAR PÔLE

	Administration Générale dont urbanisme	Conservatoire de Musique	Médiathèque	Office de Tourisme	Ordures Ménagères	
AU 31/12/19	21	23	14	0	23	= 81
AU 31/12/20	25	23	13	3	22	= 86

Création de 4 postes permanents : 2 agents qui ont été transférés de droit suite à la création du RAMi
1 poste de manager territoire a été créé et 1 poste de chargé de mission 100 % ENR.

1 agent à temps non complet a quitté la collectivité et n'a pas encore été remplacé.

Reprise en 2020 de la compétence tourisme et donc de la création de Yvetot Normandie Tourisme avec 3 agents en poste.

Un agent titulaire en congé de longue durée remplacé par un agent contractuel.

DÉPARTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sandrine CAVELIER, gestionnaire comptable

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

David LEROY, chauffeur
Alexis LEGAY, agent de collecte et chauffeur occasionnel

MÉDIATHÈQUE

Brigitte PONTY, bibliothécaire principale, départ en retraite
Laure LAMOTTE, adjoint du patrimoine

ARRIVÉES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Audrey HARD, adjoint administratif principal, gestionnaire comptable
 Reza AIT OUARAB, attaché, manager territoire
 Anaïs NEZ, rédacteur, chargée de mission 100 % ENR

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

Alexis LEGAY, agent de collecte et chauffeur occasionnel

MÉDIATHÈQUE

Isabelle LEBRETON, bibliothécaire, directrice adjointe

RAMI

Marie OBERLE, puéricultrice de classe supérieure, directrice du RAM intercommunal
 Caroline FOLLOPPE, éducatrice de jeunes enfants

YVETOT NORMANDIE TOURISME

Florian VIMONT, attaché, responsable
 Sophie OSOUF, attachée principale, chargée de mission ingénierie touristique
 Laurence DARRAS, adjoint administratif principal, conseillère en séjour

ACCUEIL DE STAGIAIRES

En raison de la pandémie qui a débuté en mars 2020 de nombreux stages ont été annulés, les seuls stagiaires accueillis l'ont été entre les différents confinements au sein de la médiathèque, à savoir :

Abel FORY, du 2 au 6 mars 2020, découverte métier.

Clémence LEMOINE, du 30 septembre au 28 novembre 2020, mise en situation en milieu professionnel, suivi d'animations, découverte de la vie d'équipe et organisation d'une médiathèque de taille moyenne

Chloé JOSEPHAU-MARTIN, du 26 au 30 octobre 2020, découverte métier

Elisa MENIELLE, du 03 au 22 février 2020, découverte du milieu professionnel en bibliothèque, accueil, prêts / retours, renseignements et équipement

FORMATION

BILAN DES SOUHAITS DE FORMATION DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE POUR L'ANNEE 2020

Actions de formation demandées (328 jours)	163 (317 jours)	Actions de formation accordées soit 94,22 %	99	Actions de formation réalisées soit 60,76 %	64	Actions non réalisées/janvier soit 39,26 %
Médiathèque : 13 agents	11	Actions de formation accordées	20	Actions de formation réalisées	11	Actions non réalisées/janvier
Conservatoire Musique : 23 agents	36	Actions de formation accordées	21	Actions de formation réalisées	15	Actions non réalisées/janvier
Administration Générale : 18 agents	52	Actions de formation accordées	24	Actions de formation réalisées	28	Actions non réalisées/janvier
Collectif Déchets : 21 agents	24	Actions de formation accordées	19	Actions de formation réalisées	5	Actions non réalisées/janvier
Urbanisme : 4 agents	15	Actions de formation accordées	10	Actions de formation réalisées	5	Actions non réalisées/janvier
Office de Tourisme : 3 agents	5	Actions de formation accordées	5	Actions de formation réalisées		
Secteur de formation demandées						
REMARQUE :			99		64	
5 actions de formation ont été refusées par faute de demandes de souhaits de formation mal complétées, notamment l'organisme, la durée et le coût de la formation.						
Pour information : 156 actions de formation ont été accordées pour l'année 2019 et 139 actions en 2018						

ACTIVITÉS

94 contrats de travail ont été rédigés en moyenne par mois, contre 90 en 2019.

1123 bulletins de salaires et indemnités calculés en 2020, contre 1081 en 2019.

ABSENCES

Type d'absence	Nombre de jours		Nombre d'arrêts	
	Ordures Ménagères	Administration	Ordures Ménagères	Administration
Accident de service	0 contre 79 en 2019	0	0 contre 4 en 2019	0
Congé de maladie ordinaire	301 contre 358 en 2019	597.5 contre 398 en 2019	29 contre 25 en 2019	46 contre 37 en 2019
Congé longue durée	366 contre 365 en 2019	0	1	0
TOTAL	667	597.5	30	46

DÉPENSES DE PERSONNEL

Service	2018 en €	2019 en €	2020 en €	variation 2019-2020 en %
Administration	756 689,39	832 615,84	901 056,58	+ 8.22
Ordures Ménagères	822 952,97	830 622,19	865 452,05	+ 4.19
Urbanisme	173 527,98	147 513,58	152 843,99	+ 3.61
Conservatoire	772 906,06	755 339,41	750 809,99	- 0.60
Médiathèque	532 057,61	545 972,54	562 708,17	+ 3.07
Office de Tourisme			103 681,07	+100
TOTAL	3 058 134.01	3 112 063.56	3 336 551.85	+ 7.21

En 2020, les dépenses de personnel se sont élevées à 3 336 551.85 € contre 3 112 063.56 € en 2019, représentant une augmentation globale des dépenses de 7.21 %.

La crise sanitaire a impacté lourdement le service Ressources humaines, avec une augmentation du nombre d'arrêts liés aux conditions inédites rencontrées dès le premier confinement de mars 2020. Au total, 414 attestations et arrêtés ont été établis et répartis comme suit :

- ▶ 205 justificatifs de déplacement relatifs au couvre feu,
- ▶ 110 justificatifs de déplacement durant le confinement,
- ▶ 60 attestations de travail à distance,
- ▶ 17 autorisations d'absence délivrées pour garde d'enfant et autorisations d'absence COVID,
- ▶ 22 arrêtés pris pour attribution de CIA exceptionnel aux agents de collecte.

Le surcroît d'activité auquel les équipes du service ont dû pallier s'est également traduit par différentes actions inédites telles que :

- ▶ la participation à la rédaction et à la mise en place des différents plans de continuité d'activité durant les confinements et plans de reprise d'activité lors des différentes sorties de confinements,
- ▶ l'organisation de plusieurs CHSCT exceptionnels d'urgence,
- ▶ la mise en place d'un planning quotidien de suivi de position administrative de chaque agent,
- ▶ l'aide à la mise en place de distribution de masques à la population.



6. LE BUDGET

Les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes Yvetot Normandie sont retracées dans 7 budgets comprenant le budget principal et 6 budgets annexes ayant pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques :

- Un budget dédié au service des ordures ménagères,
- Un budget dédié à la régie de l'office de tourisme,
- Un budget dédié à la gestion des hôtels d'entreprises,
- 3 budgets dédiés à l'aménagement de zones d'activités, participant au développement économique.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Pour 2020, les comptes administratifs s'établissent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	10 866 012,42 €	1 835 588,88 €
DEPENSES	8 490 597,97 €	2 416 241,34 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 375 414,45 €	-580 652,46 €
Report de l'exercice antérieur	4 930 240,23 €	638 164,97 €
Résultat cumulé	7 305 654,68 €	57 512,51 €

BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	3 011 793,73 €	294 429,52 €
DEPENSES	2 972 694,03 €	304 999,98 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 099,70 €	-10 570,46 €
Report de l'exercice antérieur	1 213 781,57 €	351 543,81 €
Résultat cumulé	1 252 881,27 €	340 973,35 €

BUDGET ANNEXE

HÔTEL D'ENTREPRISES

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	50 174,73 €	48 026,00 €
DEPENSES	51 813,33 €	25 483,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 638,60 €	22 543,00 €
Report de l'exercice antérieur	56 807,75 €	-10 676,78 €
Résultat cumulé	55 169,15 €	11 866,22 €

BUDGET ANNEXE AUZEBOSC

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	62 786,71 €	62 786,71 €
DEPENSES	62 786,71 €	116 786,71 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	-54 000,00 €
Report de l'exercice antérieur	34 368,79 €	54 000,00 €
Résultat cumulé	34 368,79 €	0,00 €

BUDGET ANNEXE CROIXMARE

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	669 709,60 €	357 258,61 €
DEPENSES	669 709,60 €	669 709,60 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	-312 450,99 €
Report de l'exercice antérieur	-841,15 €	549 894,39 €
Résultat cumulé	-841,15 €	237 443,40 €

BUDGET ANNEXE

ECRETTEVILLE-LES-BAONS

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	82 659,84 €	170 442,00 €
DEPENSES	82 659,84 €	82 659,84 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	87 782,16 €
Report de l'exercice antérieur		-4 442,00 €
Résultat cumulé	0,00 €	83 340,16 €

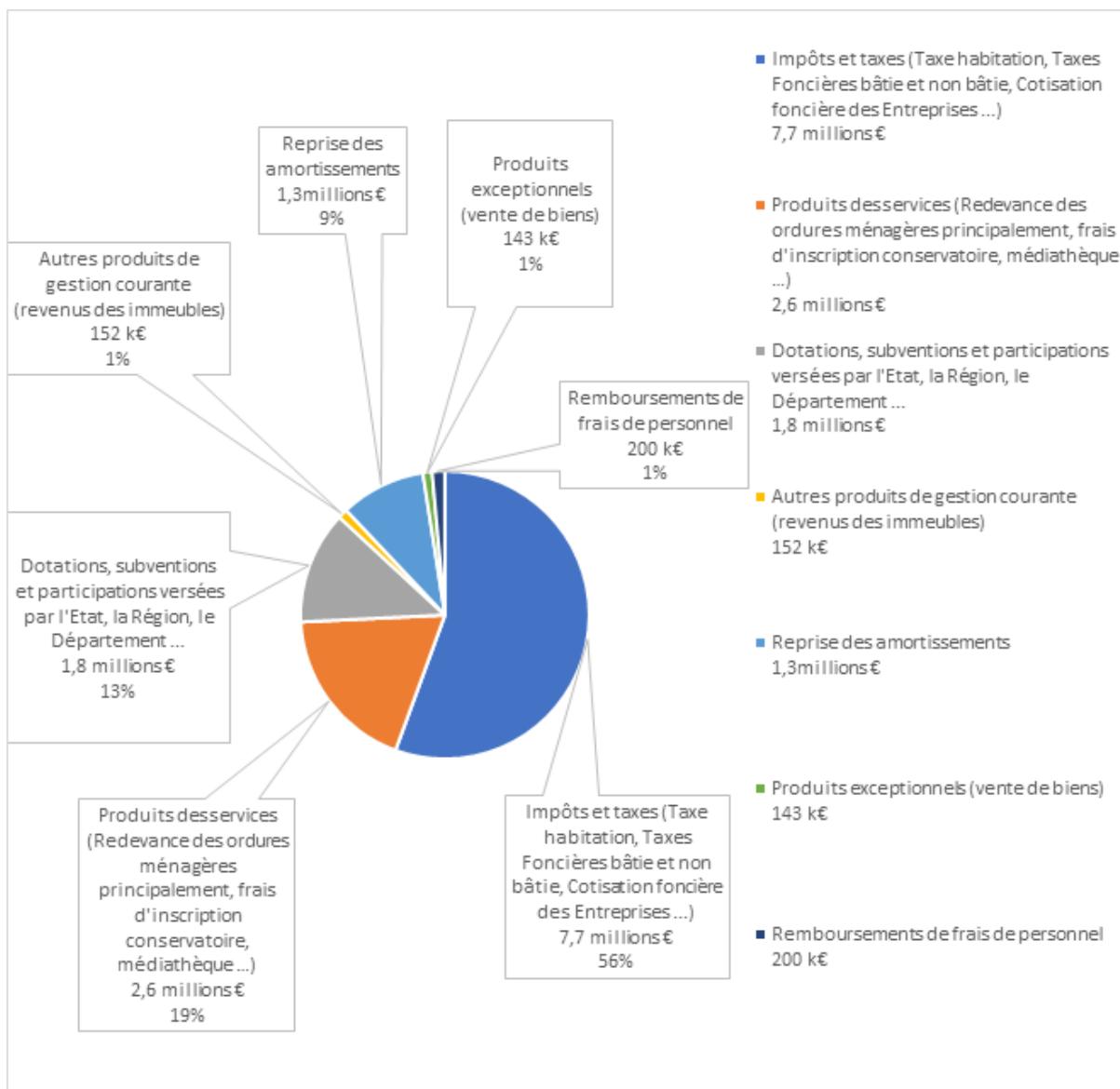
BUDGET ANNEXE

OFFICE DE TOURISME

REALISATIONS 2020	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	298 958,98 €	16 320,26 €
DEPENSES	151 821,49 €	29 254,85 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	147 137,49 €	-12 934,59 €

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 13,9 millions d'euros proviennent principalement des impôts et taxes représentant 56 % des recettes, suivis des produits des services 19 %, puis les dotations, subventions et participations 13 %.



Concernant la fiscalité, représentant la principale ressource de notre collectivité, les taux d'imposition de la Communauté de Communes sont stables depuis 2006, malgré la baisse des dotations de l'Etat subie depuis 2015 dans le cadre des mesures prises au niveau national pour résorber le déficit public.

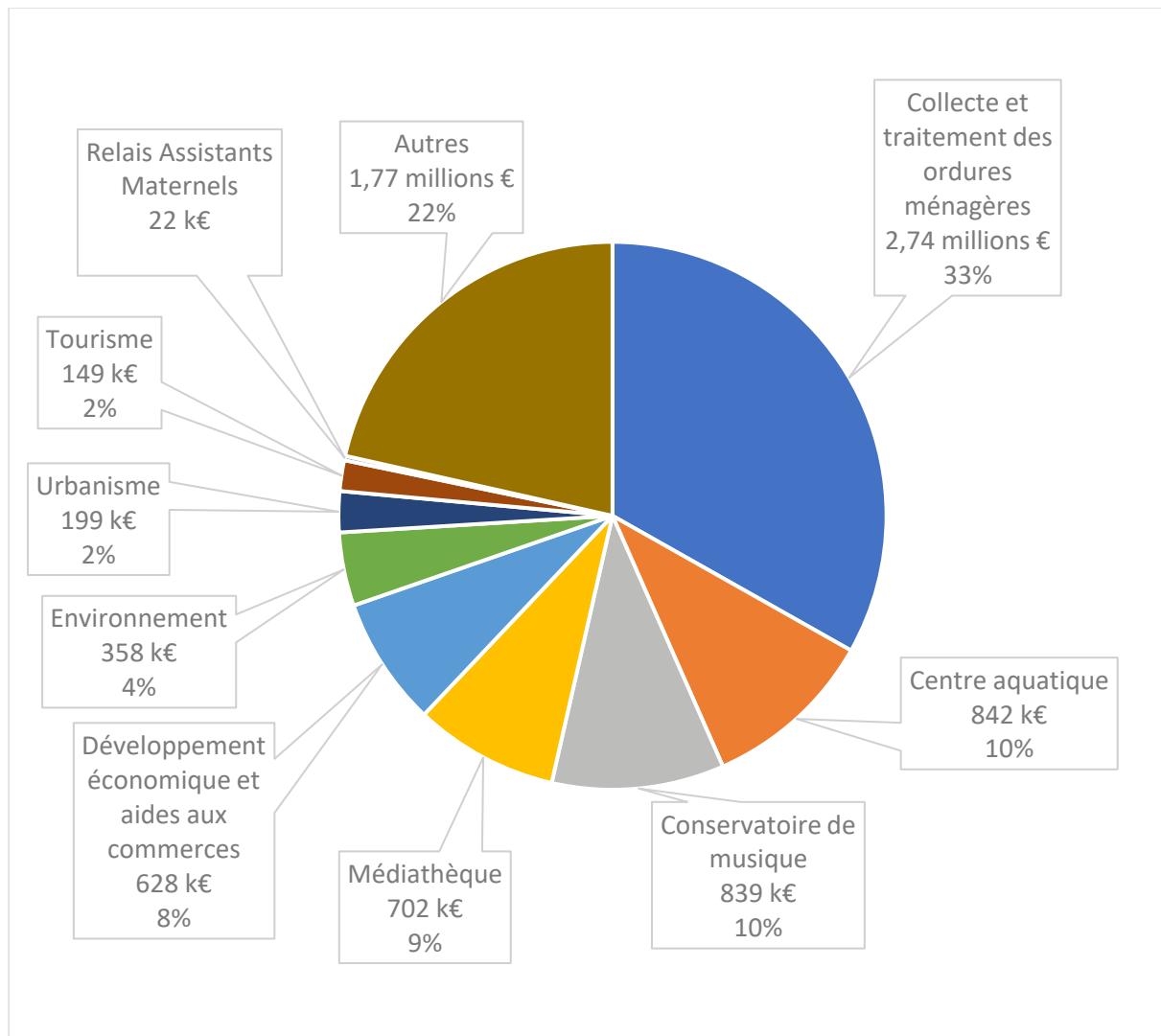
En effet, les taux de Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) sont respectivement de 7,02 %, 6,22 % et 9,72 % depuis 2006.

Lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à 22,43 %, avec une période de lissage de 8 ans soit jusqu'en 2022.

Malgré la stabilité des taux intercommunaux, les impositions locales augmentent, chaque année, du fait notamment de l'application du coefficient national de revalorisation des bases établi par l'Etat (en 2020, ce coefficient s'établissait à 1,2 %). Ce coefficient est appliqué sur la base imposable.

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 8,2 millions d'euros (hors reversements à l'Etat et aux communes) concernent principalement le service de collecte et traitement des ordures ménagères (33 %), suivi du centre aquatique (10 %), du conservatoire de musique (10 %) et de la médiathèque (9 %).

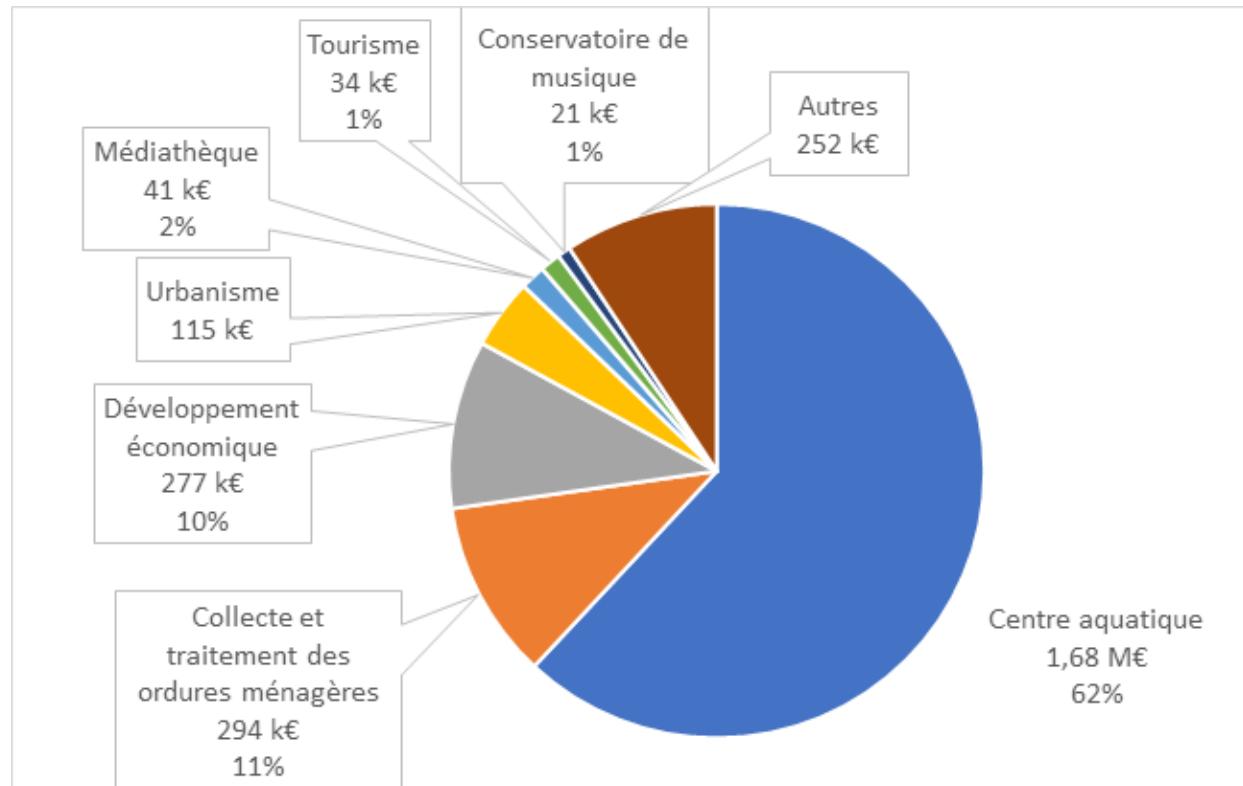


LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,7 millions d'euros.

Ces dépenses concernent principalement les dépenses suivantes :

- Les travaux de réhabilitation du centre aquatique (1,68 M€, 62 %)
- Les acquisitions et travaux du service de collecte et traitement des ordures ménagères (294 k€, 11 %),
- Le développement économique (277 k€, 10 %),
- L'urbanisme (115 k€, 4 %), dont les frais liés à la réalisation du PLUi (78 k€).



UNE SITUATION FINANCIÈRE TRÈS SAINTE

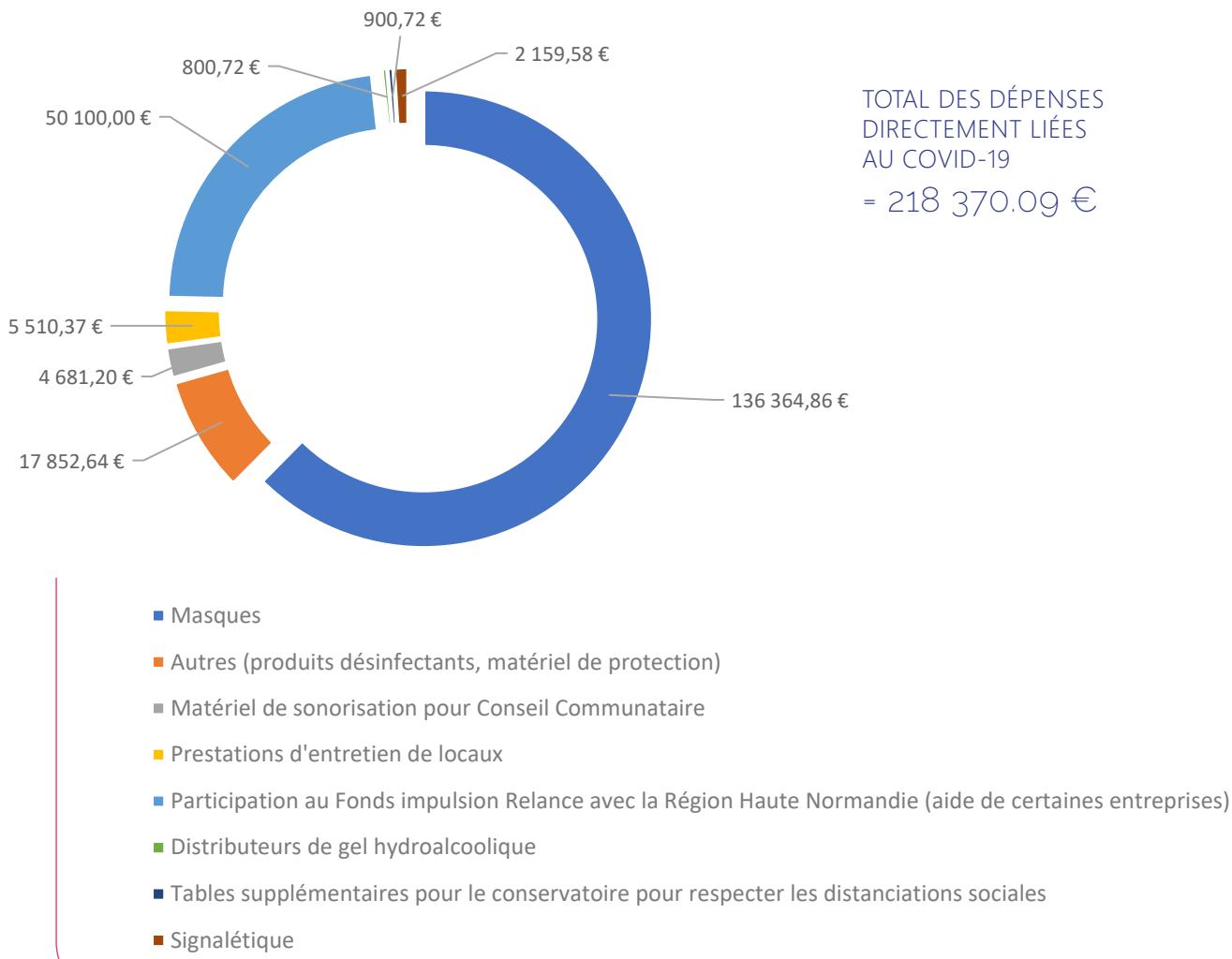
En 2020, l'épargne nette de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'établit à 2,48 millions d'euros. Après retraitement des reprises de provisions liées aux travaux de réhabilitation du centre aquatique, l'épargne nette ou la capacité d'autofinancement s'établit à 1,15 millions d'euros.

Cet autofinancement permet de financer des investissements nouveaux et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Au 31 décembre 2020, le capital restant dû s'élève à 2,36 millions d'euros. Le ratio de désendettement de la Communauté de Communes est de l'ordre de 0,88. Ce qui signifie que la communauté de communes pourrait rembourser ses emprunts en moins d'un an si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est de 8 années.

Le service finances et comptabilité a lui aussi dû s'adapter au contexte sanitaire, avec des mouvements budgétaires imprévus.

Diverses dépenses ont en effet été décidées d'urgence, qui peuvent se répartir comme suit :



BILAN DES MARCHÉS 2020

En 2020, 23 marchés rédigés.

8/06/2020	Schéma directeur Cyclable	• Service Environnement Société CODRA 35 300 € HT
20/07/2020	Opération de fouilles archéologiques préventives – Parc d'Activités Croix-Mare	• Service Développement Économique INRAP 444 371,50 € HT
23/06/2020	Fourniture et livraison de bacs roulants	• Service Gestion des déchets Société SULO 80 000 € HT
2/03/2020	Recensement et traitement des cavités	• Service Développement Économique Société EXPLOR-E maximum 200 000 € HT
12/03/2020	Fourniture et livraison de sacs pour la collecte sélective	• Service Gestion des déchets Société PTL 25 949 € HT
20/07/2020	Assistance à Maîtrise d'ouvrage - DSP du centre aquatique	• Service Juridique D2X International 23 800 € HT
12/03/2020	Interconnexions internet – Groupement de commande avec le Département	• Service Informatique
23/09/2020	Maîtrise d'œuvre – Zone de Croix-Mare	• Service Développement Économique V3D Concept 32 256 € HT
7/04/2020	Transports scolaires vers les établissements culturels et sportifs de la CCYN	• Service Administration générale Cars Hangard maximum 200 000 € HT
17/12/2020	Souscription contrats d'assurances	<ul style="list-style-type: none"> Service Juridique Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes Groupama 2 736 € HT Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes SMACL 3 877,85 € HT Lot 3 : Véhicules à moteur légers et lourds PILLIOT Assurances 5 910,63 € HT Lot 4 : Protection fonctionnelle des agents et des élus SMACL 320 € HT
12/08/2020	Fourniture et livraison de chèques repas	• Service Ressources Humaines Société UP maximum 200 000 € HT
21/12/2020	Logiciel urbanisme	• Service Urbanisme Société SIRAP 19 550 € HT
25/09/2020	Étude relative à la stratégie de développement touristique d'Yvetot Normandie	• Service Tourisme Sarl Maîtres du Rêve 26 370 € HT
15/12/2020	Acquisition de documents pour la Médiathèque	<ul style="list-style-type: none"> Service Médiathèque Lot 1 : Société CVS 10 000 € HT Lot 2 : Société RDM 14 000 € HT

7. LES OUTILS DE COMMUNICATION

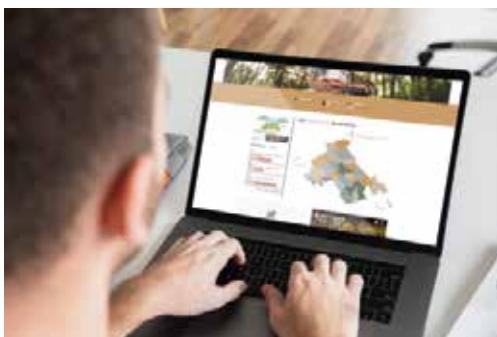
MAGAZINE INTERCOMMUNAL



13 800 exemplaires

imprimés et distribués sur tout le territoire à chaque édition

SITE INTERNET INSTITUTIONNEL



29 348 utilisateurs du site internet en 2020

+ 59,67 % par rapport à 2019

18 381 utilisateurs du site internet en 2019

+ 12 % par rapport à 2018

PAGE FACEBOOK

2 221 abonnés à la page en 2020

+ 30 % par rapport à 2019

1 690 abonnés à la page en 2019

+ 30 % par rapport à 2018

Le service communication s'est adapté aux conditions imposées par la crise sanitaire en déployant, dès le début du 1er confinement, une communication de crise centrée sur la diffusion numérique des informations auprès des habitants du territoire et des partenaires. Les objectifs sont multiples et consistent à :

maintenir le lien avec les différents interlocuteurs de l'intercommunalité, soutenir le maintien du service public de l'institution, soutenir les services dans cet exercice de communication en mode dégradé.

Les réseaux sociaux et l'outil vidéo prennent de l'ampleur en 2020, et le site internet institutionnel devient un support pivot.



Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE

35



UN

TERRE

TOIRE

DE PRO

JETS

1. ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La problématique du développement durable a une dimension planétaire. Le vieillissement de notre planète, son réchauffement, l'augmentation de la population, l'épuisement des ressources naturelles, la perte de biodiversité sont des défis qui doivent être appréhendés au niveau des instances internationales. Mais toutes les décisions qui seront prises à ce niveau ne produiront des résultats que si parallèlement les Etats, les collectivités locales et leurs élus s'engagent localement dans leurs mises en œuvre. C'est dans ce but que la Communauté de Commune Yvetot Normandie a pris en janvier 2017 la compétence « environnement ». Depuis, les projets n'ont de cesse de se développer.

L'année 2020 a été marquée par deux nouveaux projets d'envergure : le "**plan vélo intercommunal CYCL'YN**" et un projet sur l'énergie « **Territoire 100 % ENR** » ayant permis d'accueillir une nouvelle salariée afin d'étoffer les actions.

LES PARTENARIATS

Yvetot Normandie est consciente que pour mener à bien l'ensemble de ses projets elle doit s'entourer des structures compétentes dans les différents domaines. C'est pourquoi elle poursuit le travail de collaboration avec les partenaires suivants :

- le **Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine** pour l'appui technique au montage des dossiers (notamment celui du Val au Cesne), pour l'animation de sorties inventaire nature des mares.
- l'**association CHENE** pour l'animation d'un atelier sur le soin des animaux sauvages blessés.
- la **Maison de Quartier d'Yvetot** pour l'animation du défi zéro déchet.
- le **Syndicat départemental d'Energie 76** concernant le travail de conseil en énergie partagée permettant à la Communauté de Communes de bénéficier d'audits de ses propres bâtiments avec des préconisations pour réduire les consommations, voire produire de l'énergie renouvelable.
- le **Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande** pour une convention signée le 14 janvier 2020.
- le **Lycée Agricole d'Yvetot**, en décembre 2020, afin d'officialiser les animations / interventions qui y sont réalisées.

LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET LA CONCERTATION CITOYENNE

Cette année 2020 a vu de nombreux projets d'animation annulés à cause de la crise sanitaire. Malgré tout certaines animations ont pu être maintenues et la dynamique perdure.

ÉNERGIE

- Les permanences de l'Espace Info Energie ont été doublées en réponse au nombre croissant de demandes. Ainsi en 2020, 37 personnes ont pu bénéficier d'un conseil personnalisé. Par comparaison à l'année 2019, il y a eu 26 personnes de moins. Cette baisse est dû essentiellement à la situation sanitaire et les permanences physiques ont été suspendues de mars à octobre 2020
- Une réunion d'information sur les aides disponibles pour la rénovation des habitations a été organisée avec l'Espace Info Energie (en octobre 2020, une vingtaine de personnes présentes)
- Les "Défis Economie d'Energie" et "Zéro Déchet" se sont déroulés entre novembre 2019 et avril 2020. Aucun évènement de clôture n'a pu être organisé.



Démarche concrète, mesurable et consommations d'énergie et d'eau et la production de déchets, mais aussi pour réduire ses factures, les "Défis" permettent également de créer du lien social entre citoyens tout en participant à la réduction de l'empreinte environnementale et de prendre part à la dynamique de développement durable du territoire.

Concrètement, les foyers s'engagent à mesurer : le poids de leurs déchets (sac jaune et noir) et/ou la quantité d'énergie et d'eau consommée pendant une période donnée. L'objectif étant de diminuer sa quantité de déchets produits et/ou sa consommation d'énergie et d'eau à confort égal.

41 foyers se sont engagés dans le défi zéro déchet et 26 foyers se sont engagés dans le défi économies d'énergie et d'eau.

DÉVELOPPEMENT DURABLE NATURE

- La "Foire aux arbres" en mars 2020, stand partagé avec la ville d'Yvetot et le syndicat d'eau du Caux Central, a permis de proposer une exposition de l'IREPS sur « la biodiversité dans son jardin ».
- 2ème année du projet "Mois du Développement Durable" : les services d'Yvetot Normandie se sont mobilisés pour proposer une série d'animations grand public de qualité sur le thème « Prenons en de la graine ».



Ces différents événements sont organisés en collaboration avec de nombreux services de la Communauté de Communes : médiathèque, environnement, communication, comptabilité, administration.

Le programme a dû être réduit et des animations supprimées (notamment les projections au cinéma, spectacles...).

L'exposition et la conférence de Pascal Levaillant sur les graines, ainsi que l'atelier herborisation et l'atelier sur les oiseaux (avec l'association CHENE) ont pu être conservés.

Ces animations ont malheureusement mobilisé beaucoup moins de monde que l'année dernière. Enfin, un quizz pour les enfants concernant l'exposition sur les graines a mobilisé un large public.

- Les animations "apiculture" via notre partenariat avec M. Jouen, n'ont pas pu avoir lieu, décalées en 2021 si le contexte sanitaire le permet.

CONCERTATION CITOYENNE

Le service Transition écologique questionne de plus en plus le grand public sur les sujets qui les concernent. Malgré le contexte, des concertations en ligne ou en atelier en format réduit ont tout de même pu être réalisées.

- Carte collaborative en ligne concernant le plan vélo. 250 contributions.



- 2 ateliers participatifs élus / associations / grand public en présentiel et 1 atelier en ligne pour avancer sur le plan vélo

LES DOSSIERS EN COURS

LE VOLET ÉNERGIE

LES PERMANENCES CONSEILS À LA RÉNOVATION POUR LES HABITANTS

En 2020, l'association INAHRI a poursuivi ses 2 permanences par mois. La fréquentation connaît une baisse de moitié par rapport à l'année dernière. Ainsi 37 rendez-vous ont été organisés (contre 63 en 2019). (Cette baisse est due essentiellement à la situation sanitaire). En revanche les contacts téléphoniques ont fortement augmenté : 126 rendez-vous téléphoniques ont été pris en charge sur l'année sur la Communauté de Communes (contre 89 en 2019).

Avec la création du PIG (Programme d'Intérêt Général) par le Département, Yvetot Normandie a pu accueillir des permanences de l'ANAH (pour les personnes à revenu modeste et très modeste) afin d'apporter des conseils sur la rénovation énergétique des logements et l'accessibilité. 1 permanence par mois est ainsi réalisée. Il y a eu 73 contacts, 16 dossiers déposés dont 5 dossiers "adaptation du logement", 10 dossiers "économie d'énergie" et un dossier "forte dégradation". 27 visites ont été réalisées.

LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES VIA LE SDE76

Une convention de partenariat a été signée avec le Syndicat Départemental de l'énergie afin de réaliser des audits de performance énergétique des bâtiments d'Yvetot Normandie. Les préconisations permettront d'optimiser le fonctionnement des bâtiments, de mieux prévoir les travaux à réaliser et de proposer des solutions de production d'énergies renouvelables.

LE PROJET «TERRITOIRE 100% ENR»

La Communauté de Communes a été lauréate d'un nouvel appel à projet de l'ADEME et la Région Normandie. Ce dernier « Territoire 100 % ENR » permet d'épauler la collectivité en ingénierie interne (poste de chargée de mission pour 3ans) afin de s'engager dans la transition énergétique.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Délibéré en mai 2017, le Pays du Plateau de Caux Maritime s'est porté coordinateur pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour les trois Communautés de Communes qui le composent :

- la Communauté de Communes Yvetot Normandie,
- la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,
- la Communauté de Communes du Plateau de Caux-Doudeville-Yerville.

Le groupement du bureau d'étude Auddicé environnement, du CITEPA et de Cohérence Energie, a été recruté en octobre 2018 pour élaborer le PCAET avec les EPCI. En 2019, un diagnostic territorial a été présenté et des ateliers de concertation organisés avec le grand public et les professionnels.

En raison de la crise sanitaire, le PCAET a pris beaucoup de retard. Ce document cadre de la politique climat sera terminé sur l'année 2021.

VOLET DÉMARCHE INTERNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs projets sont en réflexion pour l'année 2021 :

- L'installation d'un nouveau parking à vélo adapté pour les salariés et les élus et des racks à vélo à l'entrée pour les usagers de la Communauté de Communes
- La plantation d'arbres fruitiers sur la pelouse derrière le bâtiment administratif
- La mise en place du télétravail

LE VOLET BIODIVERSITÉ

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSENTES

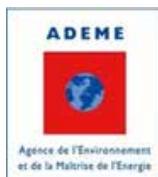
Une formation a été organisée en mars 2020 pour les agents d'entretien des espaces verts des communes du territoire sur la gestion des plantes exotiques envahissantes. Cette formation était réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie. 20 personnes ont pu bénéficier de cette formation.

PROMOTION DE L'ABEILLE NOIRE ET PARTICIPATION À LA POLLINISATION

Cette année 2020, nos abeilles noires ont fabriqué 93 kg de miel. Monsieur Jouen, l'apiculteur en charge de nos ruches n'a pas pu animer de rencontres avec les scolaires. Un projet de plus grande ampleur s'organise pour 2021. Le miel est en vente à l'office de tourisme.



LE PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL "CYCL'YN"



Yvetot Normandie a été lauréat de l'appel à projet « A VELO » de l'ADEME pour réaliser un schéma directeur cyclable sur le territoire de l'intercommunalité. L'objectif est de pouvoir disposer d'une analyse globale du territoire et d'établir une stratégie harmonieuse du développement du vélo entre ville centre et communes rurales.

Le Bureau d'étude CODRA a été choisi pour mener avec la communauté de communes le travail.

Le diagnostic et les propositions d'orientation stratégiques, phases 1 et 2 du diagnostic, ont été réalisées en grande partie en 2020. Deux dernières phases seront finalisées en 2021 et donneront lieu à la création de "fiches action" précisant le tracé, le coût et les subventions possibles.

Un parcours cyclable sera imprimé début 2021 et mis à disposition des habitants.



2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes assure la cohérence globale du développement économique sur son territoire. Elle accompagne les activités économiques existantes et incite à l'installation de nouvelles entreprises.

LA POURSUITE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ENGAGÉS

Pour une meilleure efficience de sa politique en faveur de l'économie, Yvetot Normandie collabore avec plusieurs organismes, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen, la Chambre de métiers et de l'Artisanat (CMA) et Seine-Maritime Attractivité (SMA).

QUELQUES ILLUSTRATIONS DE CES PARTENARIATS :

- Le « **guichet unique** » au service des entrepreneurs, avec des permanences régulières et l'accompagnement apporté par la CCI via son antenne locale située dans nos locaux. Les permanences de la CMA dans nos locaux n'ont malheureusement pas pu être maintenues en présentiel du fait des conditions sanitaires. Des rendez-vous en visio étaient proposés en remplacement.

De même pour les "Cafés de la création" qui permettent aux personnes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale de rencontrer gratuitement des experts de la création d'entreprise. Deux dates ont dû être annulées. Sur les dates maintenues (6 février et 3 septembre), 14 porteurs de projet ont été rencontrés.

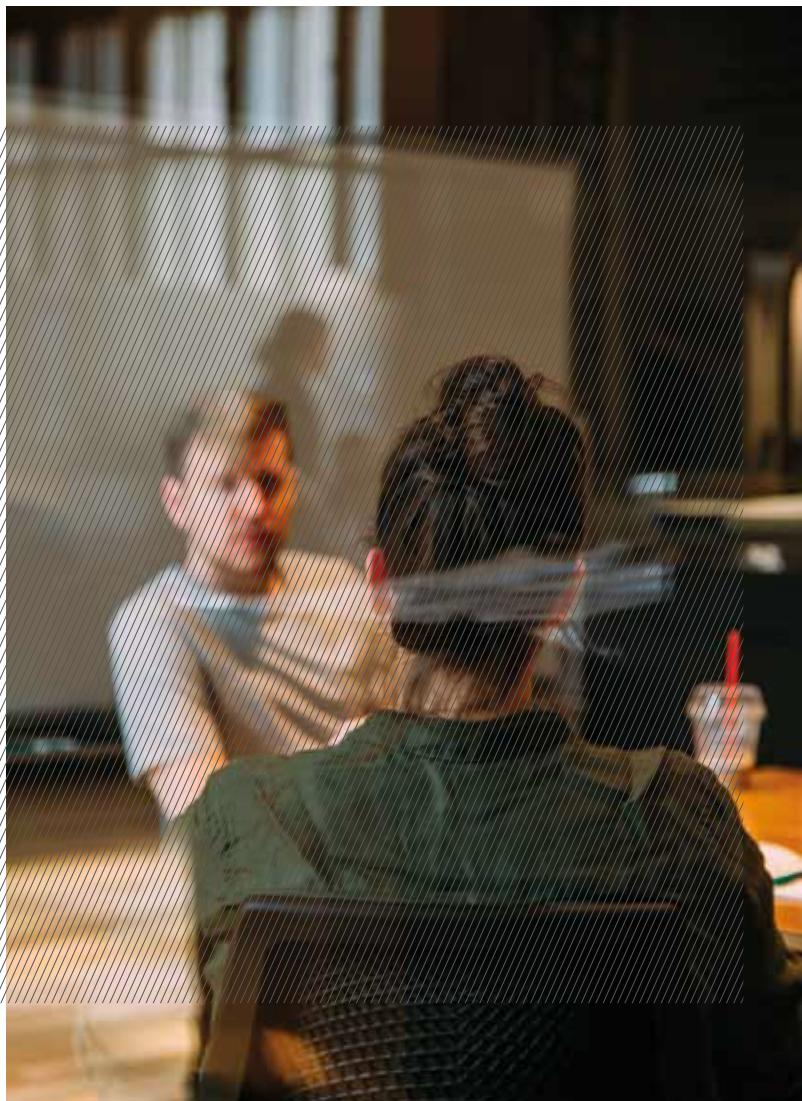
- **Le renouvellement de la convention avec PME Développement** pour la participation d'Yvetot Normandie, à hauteur de 500€ de subvention par dossier, au fonds qui permet d'attribuer des avances remboursables (taux zéro) pour les projets de développement des entreprises.

YVETOT NORMANDIE A MIS EN PLACE UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NOTAMMENT EN SOUTENANT ET EN ACCOMPAGNANT TOUT LE PARCOURS DE VIE DES ENTREPRISES.

POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ...

Poursuite de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel sur le secteur gare avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), la Région et la ville d'Yvetot afin notamment de créer dans ce quartier une pépinière d'entreprise et un espace coworking. L'objectif étant de favoriser et accompagner la création d'entreprise en complément de l'accompagnement apporté par le guichet unique.

Les emprises mutables où pourraient s'installer ce type de projet ont été identifiées et ont fait l'objet d'une étude de reconversion.



... POUR LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

► **Gestion d'un hôtel d'entreprises à Saint Martin de l'If :**

Yvetot Normandie y accueille 4 entreprises (cellules de 45 à 210m²). Le local de 210m² a été libéré, car l'entreprise qui l'occupait a décidé d'investir dans ses propres locaux sur notre territoire. L'une des autres entreprises occupantes a rendu son local de 45m² pour prendre celui de 210m² afin de faciliter ses conditions de travail et permettre son développement. En fin d'année 2020, un local de 45m² est donc disponible dans cet hôtel d'entreprise.

► **Aménagement de parcs d'activité :**

Yvetot Normandie a aménagé et gère 2 parcs d'activités à vocation tertiaire et mixte artisanat, à Valliquerville et Auzebosc, au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes. Ces parcs d'activités représentent plus de 12ha aménagés et accueillent près de 20 entreprises.

Ces parcs étant complets, la Communauté de Communes a décidé d'aménager de nouveaux parcs d'activités à Croixmare et Ecretteville-les-Baons et prévoit déjà l'extension des zones existantes. Soit plus de 30ha de terrains viabilisés qui seront progressivement proposés à la vente.

L'année 2020 a vu :

- la réalisation des fouilles archéologiques et la fin des études et sondages permettant de réduire ou supprimer les zones inconstructibles liées aux cavités souterraines sur l'emprise du futur Parc d'activités de Croixmare.
- le raccordement aux réseaux EAUX/ASSAINISSEMENT/ELECTRICITE/TELECOM des futures parcelles du Parc d'activités d'Ecretteville-les-Baons. Après le passage de ces réseaux, la réfection de la voirie est prévue début 2021. Des prospects ont montré leur intérêt pour chacune des deux parcelles de cette zone.
- le lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'aménagement de l'extension du Parc d'activités d'Auzebosc.

AIDES AUX ENTREPRISES

- Nous accordons en partenariat avec le Département, une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux. 20 entreprises ont bénéficié du dispositif depuis son lancement fin 2017, pour un montant maximum de 1 028 157 € (Département + Yvetot Normandie) avec à la clé 72 créations d'emplois prévues. Et 5 dossiers sont en cours de montage ou d'instruction.
- En 2020, des subventions ont été accordées à 10 entreprises pour un montant total maximum de 515 860 € dont 116 146 € par la Communauté de Communes.
 - Participation financière d'Yvetot Normandie d'un montant total maximum de 13 867 € à l'opération pluriannuelle FISAC de la ville d'Yvetot au bénéfice des commerçants et artisans du centre-ville.
 - Participation au fonds Initiative Rouen (subvention de 1200 € / dossier) : 1 dossier en 2020 pour un prêt d'honneur de 10 000 €
 - Participation au fond PME développement.
- E'Caux Centre : un travail de préparation à la vente a été lancé (division...), de nouveaux prospects s'intéressent fortement au site.

AIDES AUX ENTREPRISES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Au cours de la crise sanitaire et afin de faire face aux conséquences économiques ou psychologiques qu'elle a eu sur les entreprises et leurs salariés, Yvetot Normandie a tout mis en oeuvre pour soutenir les entreprises et les commerces du territoire.



La chargée de mission développement économique est demeurée en contact étroit et quotidien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et nos partenaires, afin de participer au soutien de nos entreprises dans cette épreuve.

Nos services ont continué de transmettre dans les meilleurs délais tous les ordres de paiement à la trésorerie pour ne pas laisser nos entreprises partenaires en difficulté.

Les différents projets (création de Parcs d'activités, requalification de friches ...) ont continué à avancer pour relancer l'activité au plus vite après le confinement.

La Communauté de Communes a débloqué la somme de 100 000 € afin de participer au fonds d'aide régional, géré par l'Agence de Développement Normandie, apport de l'intercommunalité qui a représenté 60 % du montant total alloué aux entreprises de notre territoire (les 40 % restants pris en charge par la Région). Cette décision a fait l'objet d'une convention co-signée par Gérard CHARASSIER, Président d'Yvetot Normandie et Hervé MORIN, Président de la Région Normandie.



La Communauté de Communes Yvetot Normandie a participé au fonds Impulsion Relance puis Impulsion Résistance lancé par la Région.

IMPULSION RELANCE NORMANDIE

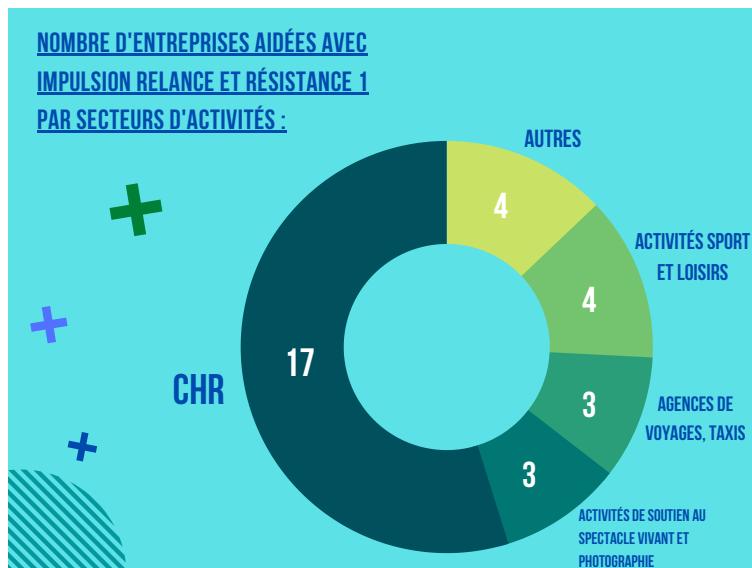
5 entreprises en ont bénéficié pour un montant total versé de 6500 € (financé à 40% par la Région et 60% par la Communauté de Communes)

- Impulsion Relance Normandie c'était : une subvention de 1000 à 1500 € pour les entreprises de 0 à 2 salariés dont le résultat net est inférieur à 60 000 € et le CA inférieur à 1 M€. L'objectif étant d'aider les entreprises inéligibles au "Fonds National de Solidarité".

IMPULSION RÉSISTANCE NORMANDIE 1

26 entreprises en ont bénéficié pour un montant total versé de 77 000 € (financé à 40 % par la Région et à 60 % par Yvetot Normandie)

- Impulsion Resistance 1 c'était : une subvention de 1000 à 5000 € pour les entreprises de 0 à 4 salariés relevant des secteurs de l'annexe 1 et 2 du décret sur le FNS (activités durablement impactées ou dépendantes de ces activités) dont la perte de CA est supérieure à 30 %. La Communauté de Communes a fait le choix d'élargir les critères de subvention proposés par la Région afin d'aider un maximum d'entreprises en difficulté.



En parallèle, Yvetot Normandie a mis en oeuvre un ensemble de mesures afin de soutenir les entreprises durement touchées par la crise :

- Un report des loyers de 6 mois pour les entreprises locataires de son hôtel d'entreprise de St Martin de l'If, lors du 1er confinement (Mars, Avril et Mai). Puis une exonération de loyer sur les mois de novembre et décembre 2020 pour les entreprises dont l'activité a fait l'objet d'une fermeture administrative, ou appartenant à l'annexe 1 du décret n° 2020-371 du 30 mars 2020.
- Informations sur les mesures Etat/Région et les contacts pour les demandes d'information et les formalités sur notre site Internet et partage d'actualités sur Facebook.
- Valorisation sur notre site Internet de la plateforme CCI Entre Aide : www.ccirezo-normandie.fr/reseau/151998-cci-business-cci-entraide
- Valorisation de la plateforme recensant les commerces ouverts avec une cartographie : www.tools.ccimp.com/covid-carte-commerces-76
- Préparation des projets pour un redémarrage rapide après le confinement
- Report du paiement de la REOM en septembre pour les professionnels et particuliers, réouverture anticipée des déchetteries pour l'accès aux professionnels.

AIDES AU COMMERCE

Yvetot Normandie a également souhaité dans le cadre de sa compétence commerce mener des actions pour soutenir ce pan de l'économie très touché par la crise sanitaire.

Une campagne de communication a été lancée envers les commerçants et la population pour les inciter à utiliser la Market Place « Fairemescourses.fr » pendant la fermeture administrative de ceux-ci. Une prestation d'accompagnement par des professionnels (accompagnement numérique pour l'inscription sur la Market Place et photographe pour la mise en valeur des produits sur ces outils) a été offerte aux commerçants. 13 artisans/commerçants y ont fait appel.

Un manager du Commerce a également été recruté afin de structurer et déployer de nouvelles actions commerciales pour dynamiser le territoire.

Ce recrutement a eu lieu suite à la candidature retenue par la préfecture de Normandie pour l'appel à projet DRACCARE (Développement Régional d'Actions Collectives pour le Renouvellement de l'Économie). L'ensemble des actions est soutenu par cet appel à projet (dont une partie sera mise en place par le Manager en 2021).

Dépenses	Montant HT	Recettes	
Volet Economie de Proximité		Etat – FNADT	100 000€
1) Création d'un poste de Manager de Territoire sur 18 mois	98 000€	Autofinancement CCYN	25 061€
2) Mise en place d'un Observatoire Economique (1 année)	5 100€		
3) Prise en charge d'une Market Place (1 année)	11 400€		
4) Mise en place du label Eco-défis sur notre territoire (1 année)	3 561€		
5) Organisation d'un Evènement de promotion des savoir-faire et de la diversité des activités commerciales et artisanales du territoire	7 000€		
TOTAL	125 061€	TOTAL	125 061€

Soutenons le commerce de proximité
solidaires avec nos commerçants !

Achetez en **boutique**
ou en ligne sur

**FAIRE MES
COURSES**.FR



LE SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

La mise en place du guichet unique permet aujourd’hui aux chefs d’entreprises et porteurs de projet de trouver en un lieu unique toutes les réponses à leurs questions sur l’emploi, la formation, la recherche de locaux, terrains, financements.

Dans ce cadre, le service Développement Economique de la Communauté de Communes a reçu, parfois avec la CCI, une quarantaine de porteurs de projets et chefs d’entreprises en recherche de locaux ou terrains pour développer leur activité, et a essayé, à défaut de terrains/locaux communautaires disponibles, de les réorienter vers l’offre privée dont le service se tient particulièrement au courant.

Afin de dynamiser le business entre les entreprises du territoire, permettre des synergies et l’échange sur les difficultés rencontrées pendant cette période difficile, 2 rencontres inter-entreprises ont été organisées en partenariat avec la CCI :

- Le 12 juin en visio afin de respecter les règles sanitaires (15 entreprises participantes). Ce fut l’occasion d’échanger sur la situation et de rappeler l’accompagnement proposé par Yvetot Normandie et la CCI.
- Le 16 octobre au sein d’une entreprise du territoire mais avec une jauge limitée et atteinte (13 entreprises participantes) sur le thème des aides à l’embauche avec une intervention de Pôle Emploi.

Le succès de ces animations montre l’intérêt que les chefs d’entreprises, pourtant très occupés, portent à ces échanges.

Une troisième réunion a été organisée en fin d’année avec le service urbanisme pour échanger avec les entreprises du territoire sur la prise de compétence mobilité, à laquelle les entreprises présentes ont donné un avis favorable.

Plusieurs interviews de chefs d’entreprise ont été réalisées, afin de valoriser les entreprises et le dynamisme de notre territoire, et présenter les raisons qui les ont poussés à s’y installer. Elles seront prochainement publiées en vidéo sur notre site Internet et ont déjà fait l’objet d’un reportage dans chacun de nos magazines. Toujours dans l’objectif de valoriser les entreprises de son territoire, notamment celles qui lancent des actions vertueuses pour leur environnement, Yvetot Normandie a lancé en partenariat avec la CMA : les Eco-défis. Chaque entreprise participante doit remplir de nouveaux défis et bénéficie ensuite d’une mise en avant via l’obtention d’un label et la campagne de communication réalisée sur ces labélisés.

LA PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE

La Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte Numérique afin d’assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant aussi à une forte demande des entreprises. Nous espérons une couverture des Parcs d’activités d’ici fin 2021.

Un travail de mise à jour de la signalétique directionnelle des parcs d’activités a été engagé avec le Département dans le prolongement de la mise en place des panneaux d’entrée de zones.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

Afin d’avoir une meilleure connaissance du territoire, et notamment dans le cadre du lancement d’un plan d’action de soutien au commerce et à l’artisanat, la Communauté de Communes s’est dotée d’un observatoire économique très complet, qui a été très utilisé notamment dans le cadre de la mise en place des fonds Impulsion Résistance.

TOURISME

CRÉER UNE DYNAMIQUE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Au 1er janvier 2020, Yvetot Normandie a repris la compétence tourisme (accueil, information et promotion touristique) auparavant déléguée au Pays Plateau de Caux Maritime.

Dans ce cadre, la gestion du bureau d'information touristique, situé 8 Place du Maréchal Joffre à Yvetot, est également revenue à la communauté de Communes.

Depuis le 1er janvier 2020, un conseil d'exploitation consultatif, placé sous l'autorité du Conseil communautaire et de son Président, a été installé afin de suivre les travaux de l'Office de Tourisme Intercommunal. Il se réunit au moins tous les trimestres et est composé de 26 membres, 15 élus et 11 socioprofessionnels du territoire intéressés par le tourisme (restaurateur, hébergeur, commerçant, représentants de sites de loisirs et de lieux patrimoniaux, artiste, agent de voyage, membres d'associations locales...).

Les principales missions de l'Office de Tourisme Intercommunal

- ▶ Accueillir - Informer - Conseiller
- ▶ Promouvoir le territoire et renforcer son attractivité
- ▶ Animer et dynamiser le territoire
- ▶ Cordonner l'offre et fédérer les prestataires

**DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE TOURISME –
COMMERCE – ÉVÉNEMENTIEL POUR DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.**

ENJEU PRIMORDIAL : FÉDÉRER LES PRESTATAIRES DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme Intercommunal assure des missions de proximité au service des visiteurs mais aussi de la population locale, en collaboration étroite et indispensable avec les acteurs du territoire.

En 2020, le service Tourisme a initié une démarche d'information auprès des acteurs du territoire afin de leur présenter la nouvelle organisation touristique et de les convaincre d'adhérer à l'Office de Tourisme Intercommunal.

Un constat : parmi ses plus de 400 adhérents, l'ancien Office de Tourisme du Pays d'Yvetot Normandie comptait que très peu de partenaires issus du territoire d'Yvetot Normandie (moins de trente).

De nombreuses rencontres de terrain ont eu lieu à cette occasion ainsi que de nombreux contacts par téléphone et par mail.

Cette adhésion a permis de valoriser un grand nombre d'activités sur les premiers supports de promotion qui ont été créés.

Adhésions en 2020 : une centaine d'activités référencées...

- 28 hébergeurs (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, hébergements insolites)
- 14 restaurants
- 22 sites de loisirs ou proposant des visites patrimoniales et culturels
- 22 commerces
- 20 producteurs locaux, artisans ou artistes

CRÉATION DES PREMIERS OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE

Un Office de Tourisme doit disposer d'un certain nombre d'outils de base afin de pouvoir promouvoir ses atouts auprès :

- des visiteurs pour la préparation de leur futur séjour ou lorsqu'ils sont sur place pour qu'ils puissent trouver des informations sur les activités et services
- des habitants pour qu'ils puissent connaître les offres qui les entourent et (ré)découvrir leurs richesses locales

DES REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES

Ces reportages ont permis de disposer de premiers visuels de qualité, une prérogative indispensable à la construction d'outils de communication attractifs

Réalisation par un photographe professionnel : Grégoire AUGER
Reportages toujours en cours



CRÉATION D'UNE CHARTE GRAPHIQUE

Une charte graphique a été créée en interne afin d'avancer dans la création des outils de la nouvelle structure... Yvetot Normandie Tourisme est né, avec son lot de composantes :

- ▶ un logo reprenant la base de celui de la Communauté de Communes
- ▶ des couleurs déclinées afin de rappeler l'angle du tourisme vert et le positionnement géographique du territoire, entre Seine et mer
- ▶ un logo accompagné par un logotype « Tourisme » calqué sur la marque « Normandie » afin de créer une logique de territoire et de capitaliser sur « la région monde »

Une charte graphique globale, déclinaison du logo, a été développée. Celle-ci détaille les choix graphiques, les modalités d'utilisation, les éléments de langage associés au logo ainsi que sa déclinaison sur différents outils (cartes de visite, PowerPoint, affiches...).



UN PLAN TOURISTIQUE EN MARS

- ▶ Tiré à 10 000 exemplaires, disponible au bureau d'information touristique mais aussi distribué dans les offices de tourisme du Département
- ▶ Cartographies conçues par la société EDICARTO
- ▶ Contenus réalisés en interne, comportant un recto valorisant la ville centre, Yvetot, avec notamment ses services et ses circuits de découvertes ; et un verso présentant le territoire intercommunal
- ▶ Valorisation d'incontournables, lieux singuliers qui se détachent et peuvent constituer des locomotives de notre offre touristique.



UN SITE INTERNET DE DESTINATION MIS EN LIGNE EN MAI

YVETOT-NORMANDIE-TOURISME.FR

- ▶ Expérience utilisateur la plus simple et ludique possible
- ▶ Possibilité d'y retrouver les incontournables, les lieux insolites et les pépites du territoire
- ▶ Relié à la base de données régionale d'information touristique, il permet de valoriser les prestataires et leurs offres également sur les sites internet dédiés au tourisme de la région et du département.
- ▶ En français et en anglais
- ▶ Site moderne capitalisant sur la version mobile et sur l'expérientiel
- ▶ Agenda en ligne



UN GUIDE D'ACCUEIL BIENVENUE EN AOUT

- ▶ Tiré à 3 500 exemplaires, disponible au bureau d'information touristique mais aussi distribué dans les offices de tourisme du Département
- ▶ Guide d'usage : objectif d'accompagner le visiteur pour planifier sa venue ou être utile pendant son séjour
- ▶ Réalisation graphique en interne
- ▶ 125 activités référencées





RESEAUX SOCIAUX

Page **Facebook** avec 639 « J'aime » et 727 abonnés

- ▶ Promotion des produits locaux, d'événements, de bons plans
- ▶ Idées de balades
- ▶ Actualités du territoire
- ▶ Partage de publications d'autres pages (partenaires, acteurs du territoire...)
- ▶ Valorisation des actions de l'Office de Tourisme

Compte **Instagram** 521 abonnés*

- ▶ Valorisation de sites phares du territoire mais également de certaines curiosités présentes sur le territoire
- ▶ Communication sur des événements et des animations

*Au 07/05/2021

Pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, les locaux de l'office de tourisme ont été fermés au public au cours du 1er confinement. Les équipes ont profité de ce temps pour travailler pleinement les outils de communication et de promotion en anticipation de la saison touristique et de l'ouverture du nouvel office de tourisme intercommunal, dans les meilleures conditions.

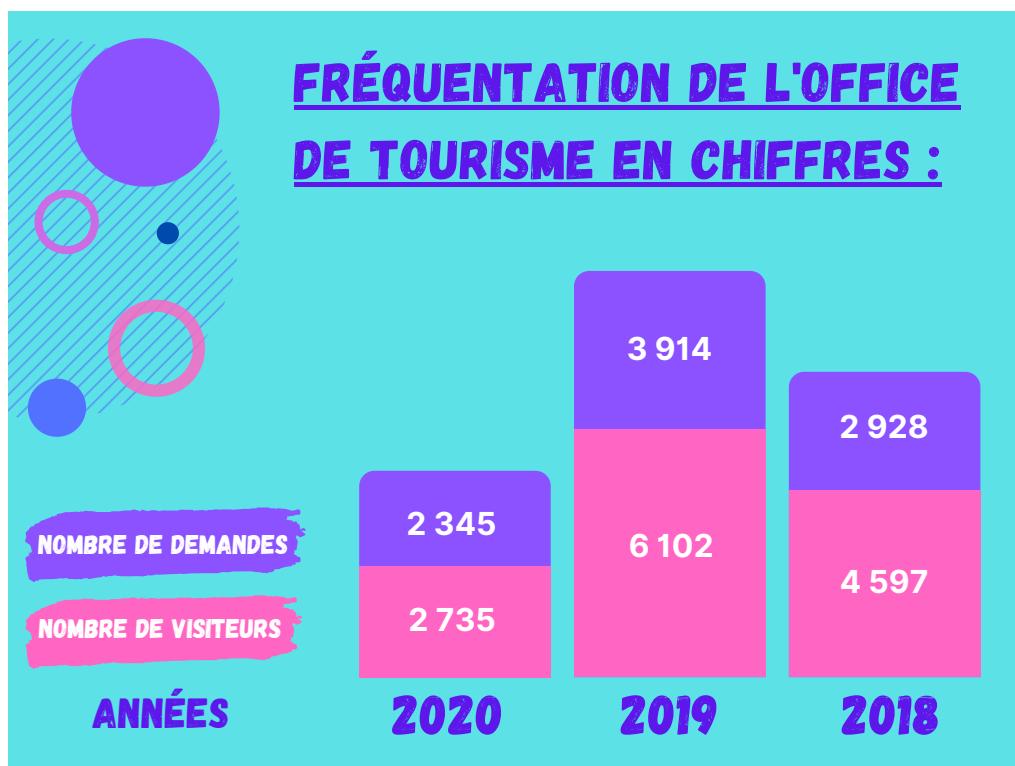


BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Une année de reprise de la gestion de la compétence tourisme, marquée par la crise sanitaire qui a mis complètement à l'arrêt l'activité touristique.

Ses missions comprennent l'accueil et le renseignement de la population locale et des visiteurs de passage, ainsi que des services complémentaires comme :

- ▶ Un service de billetterie et informations événementielles
- ▶ La gestion des audioguides du musée des Ivoires et de l'église Saint-Pierre
- ▶ La vente de cartes de pêche
- ▶ La vente de produits fabriqués sur le territoire (en 2020 chiffre d'affaires de 3.622,25€)
- ▶ Le dépôt-vente d'ouvrages locaux
- ▶ L'animation



LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME

Une boutique qui s'est structurée et développée en 2020 en mettant en avant les producteurs et artisans locaux.

On y trouve notamment :

- ▶ le jus de pomme de la Pépinière Les Chênes de Caux (Valliquerville)
- ▶ le miel d'Yvetot Normandie produit par Michel Jouen Apiculteur (Yvetot – Auzebosc)
- ▶ les Savons D'ICI ® (Sainte-Marie-des-Champs)
- ▶ les tisanes Brins d'herbes (Croix-Mare)
- ▶ les réalisations de la Poterie Seinomarine (Saint-sur-les-Monts)
- ▶ les créations essentiellement à base de lin de Créo Déco (Saint-Martin-de-l 'If – Fréville) et du Cellier de Marie (Ecretteville-lès-Baons)
- ▶ ...



ANIMATIONS

Yvetot Normandie Tourisme a pour objet, en plus de ses missions d'accueil, d'information et de promotion touristique, de développer des animations à destination des visiteurs et des habitants du territoire dans le but de faire (re) découvrir nos nombreuses richesses, souvent méconnues...

VISITES GUIDÉES D'YVETOT

2 visites guidées de la ville d'Yvetot ont rencontré un franc succès cet été avec 20 participants le 20 juillet et 30 participants (complet) le 18 août.

Ces visites guidées par la conférencière Anne-Marie LEBLIC ont été financées par Yvetot Normandie ce qui a permis de proposer la gratuité au grand public.

La fréquentation et les demandes pour d'autres visites nous encouragent à réfléchir à d'autres projets autour du patrimoine à Yvetot mais aussi dans les autres communes.

Randonnée nature « À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE SAUVAGE DE NOTRE TERRITOIRE »

6 dates ont été proposées de juillet à octobre sur 6 itinéraires différents sur le territoire.

Ces randonnées accompagnées par l'association CHENE ont été financées par Yvetot Normandie ce qui a permis de proposer la gratuité au grand public.

Nous avons totalisé sur toute la saison, malgré le contexte que nous connaissons, plus d'une centaine de participants (dates complètes en juillet/août).

3. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

L'instruction des dossiers d'autorisation est effectuée par deux instructeurs. L'un des instructeurs est spécialisé en accessibilité et le second en publicité. La partie administrative des dossiers est assurée par une secrétaire qui répond également aux demandes de certificat d'urbanisme d'information. Elle aide les instructeurs pour la pré-instruction des dossiers déposés.

Les dossiers sont traités par ordre chronologique et il n'y a pas de sectorisation géographique entre les agents. Cela permet d'assurer un suivi sur les dossiers même en cas d'absence.

Les pétitionnaires peuvent être régulièrement informés sur l'évolution de leur dossier, par téléphone, mail ou prise de rendez-vous.

Le service travaille avec l'architecte conseil du CAUE afin d'améliorer la qualité du traitement de certaines constructions.

Les instructeurs sont également sollicités par les administrés avant le dépôt des dossiers d'urbanisme pour avoir des renseignements sur les règles à respecter et la constitution des dossiers.

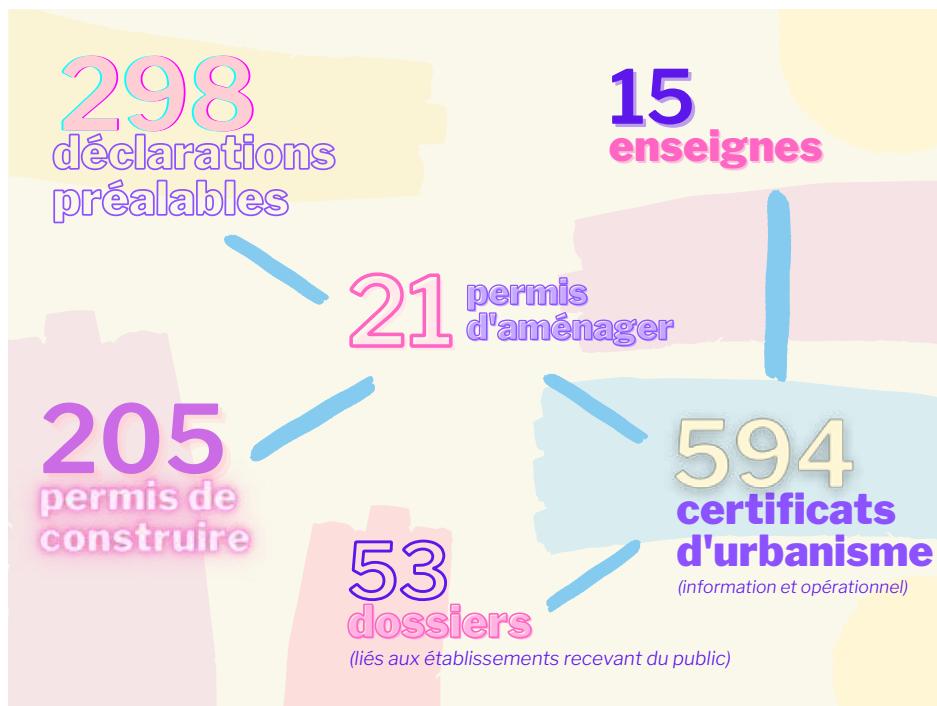
Avec les conditions particulières de l'année 2020 liées à la crise sanitaire, le service urbanisme a stoppé les rendez-vous physiques dès l'annonce du premier confinement. Les rendez-vous n'ont pas repris pendant l'année. Cependant, le service n'a pas cessé son accompagnement de la population : placés en télétravail à temps plein (confinement) ou partiellement, les agents ont continué de renseigner les pétitionnaires par mail et par téléphone.

Pendant le début de l'urgence sanitaire (premier confinement), l'application des décrets gouvernementaux a permis de reporter les délais d'instruction des dossiers. Cependant, les agents ont continué à instruire les dossiers afin d'éviter toute surcharge à la sortie du confinement.

Pendant la crise sanitaire de 2020 et notamment dès le 1er confinement, le service a été fermé au public physiquement. Les équipes sont cependant restées joignables par les pétitionnaires par mail sur l'adresse générale du service : urba@yvetot-normandie.fr. L'instruction s'est alors quelque peu ralentie mais s'est poursuivie. Les délais légaux d'instruction ont été repris et/ou prolongés au gré de l'état d'urgence sanitaire.



EN 2020, LE SERVICE A INSTRUIT :

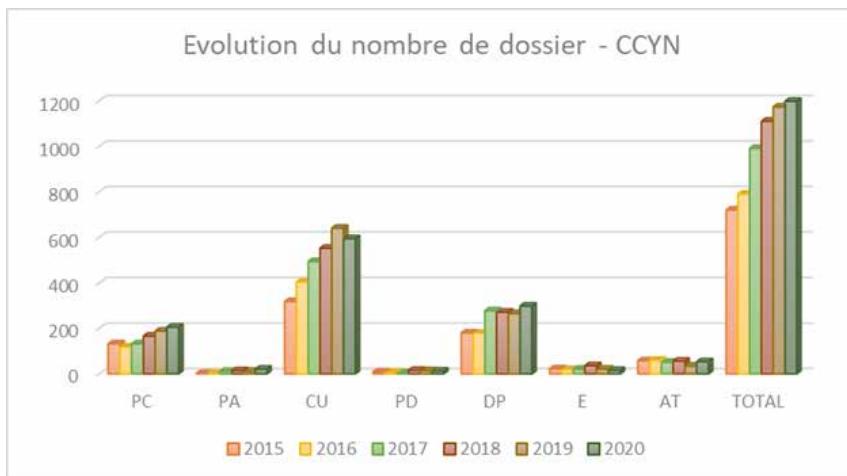


Cela représente un total de 1198 dossiers. Depuis 2016, le nombre de dossiers à instruire est en constante hausse. En 2020, le service urbanisme a instruit 2 % de dossiers supplémentaires par rapport à 2019. On commence à observer une constance dans le nombre de dossiers.

Pendant la période de confinement (mars – mai), le service a observé une baisse 40% de dossiers par rapport à 2019. Cependant, cette baisse a été largement rattrapée sur le reste de l'année puisque sur la période du 1er juin au 31 décembre, on observe une augmentation de +11% de dossiers déposés par rapport à la même période en 2019. Les permis de construire et les déclarations préalables sont les dossiers qui ont subi les plus fortes hausses. Cette hausse peut s'expliquer par le cumul de « l'effet COVID » et de l'approbation, en février 2020, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

En moyenne, plus de la moitié des dossiers instruits par le service instructeur concerne la commune d'Yvetot.

Pour rappel, les déclarations d'intention d'aliéné (DIA) ne sont pas traitées par le service commun d'instruction, sauf en cas de dossiers concernant les projets intercommunaux.



PC = Permis de Construire

PA = Permis d'Aménager

CU = Certificat d'Urbanisme

PD = Permis de Démolir

DP = Déclaration Préalable

E = Enseigne

AT = Autorisation de Travaux pour les Etablissements Recevant du Public

CAUE ET ESPACE INFO ENERGIE

Des permanences avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement sont organisées dans les bureaux d'Yvetot Normandie deux fois par mois. Il aide à l'amélioration de la qualité architecturale des projets de construction et également à trouver des solutions techniques pour respecter les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire. Ces rendez-vous ont été stoppés en début d'année avec les conditions sanitaires. Ils n'ont pas repris de l'année.

La convention avec le pays « Plateau de Caux Maritime » a été reconduite afin qu'un conseiller de l'Espace Info Energie continue de recevoir une fois par mois les administrés qui en font la demande. Ces permanences se sont stoppées une bonne partie de l'année et ont repris à partir de septembre, en respectant les mesures sanitaires.

PLANIFICATION

PLUi ET RLPI

La communauté de communes est compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme depuis le 25 octobre 2015. Les études sur le PLUi et le RLPI, démarrées en juillet 2016, ont abouti à une approbation le 13 février 2020.

L'Etat d'urgence sanitaire a stoppé les délais de recours à l'encontre du PLUi et du RLPI récemment approuvés. A la reprise des délais, Yvetot Normandie a reçu un recours gracieux de la part de Monsieur le Préfet de Seine-Maritime concernant des modifications à effectuer sur le document du PLUi, et notamment sur la partie risque inondation et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Afin de prendre en compte ces remarques et stopper la démarche de recours, une deuxième approbation du document a eu lieu, en prenant en compte le recours gracieux des services de l'Etat, par délibération du Conseil Communautaire en date du 15 octobre 2020.

Un recours contentieux a été déposé en décembre contre le PLUi.

Le RLPI quant à lui n'a reçu aucun recours gracieux ni contentieux.

MOBILITÉ

La responsable du service urbanisme s'est vue confier la mission d'accompagner la communauté de communes sur une décision concernant la question du transfert de la compétence mobilité. En effet, la parution de la Loi d'Orientation des Mobilités (dite LOM) le 24 décembre 2019 fixe le 1er juillet 2021 comme date limite de transfert (avec une délibération de décision avant le 31 mars 2021). Ainsi, Yvetot Normandie a souhaité engager une réflexion sur les conséquences d'un tel transfert, en associant les élus, les entreprises du territoire ainsi que les habitants :

- Commission urbanisme et aménagement du territoire élargie aux maires
- Sondage téléphonique et internet (539 réponses)
- Réunion d'information avec les entreprises

Yvetot Normandie a fait appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagner dans cette réflexion et connaître toutes les caractéristiques juridiques, techniques et financières.

4. LE NUMÉRIQUE

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte Numérique 76 (SMN76), afin d'assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant ainsi à une forte demande des habitants et des entreprises.

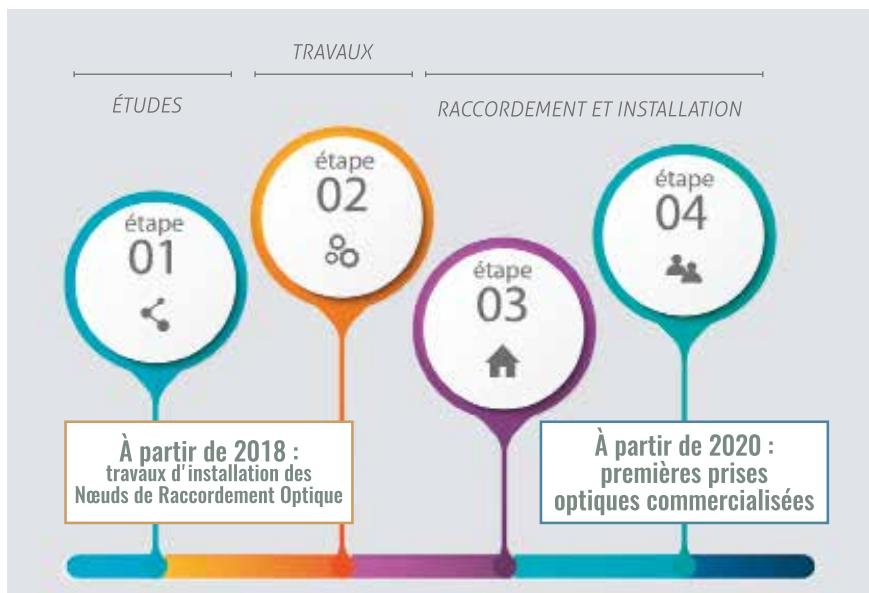
Concernant le déploiement, notre territoire sera desservi par 5 NRO* (Barentin, Caudebec-en-Caux, Doudeville, Lillebonne, et Yvetot) - ces travaux sont en cours - et 35 armoires de rue SRO (Sous-Répartiteurs Optiques). Ensuite les opérateurs d'accès à internet pourront faire leurs offres à leurs clients. Les ouvertures à la commercialisation seront progressives par secteurs géographiques. Des réunions publiques seront organisées par SMN76, avec la société Connect76 en charge de l'exploitation du réseau optique, auprès des habitants, afin de les informer précisément. C'est ensuite le fournisseurs d'accès à internet (FAI) que les habitants choisiront, s'ils souhaitent se raccorder, qui se chargera d'effectuer la continuité entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par SMN76) et l'intérieur du domicile de chaque abonné.



Grutage NRO Yvetot



ÉTAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT TERRITOIRE YVETOT NORMANDIE



* Nœud de Raccordement Optique

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE



61

UN SERVICE PUBLIC



AU CONTACT

DE LA POPULATION



DE LA POPULATION

1. LE CONTACT AU PUBLIC

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Plusieurs milliers d'usagers sont accueillis chaque année au siège administratif de la Communauté de Communes.

Le service accueil a pour but l'orientation et le premier renseignement du public de la Communauté de Communes. Il oriente le public vers les différents services de la structure.

L'accueil est en contact direct et permanent avec le public, l'ensemble des services et les élus. Il est en relation avec les fournisseurs et les différents acteurs du territoire comme les associations, les écoles...

Le service :

- ▶ accueille le public
- ▶ reçoit, filtre et oriente les appels
- ▶ distribue les sacs de tri pour les habitants d'Yvetot
- ▶ donne les renseignements généraux concernant la REOM et le fonctionnement du ramassage des Ordures Ménagères
- ▶ renseigne sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité.

Le service assure aussi la gestion du courrier (enregistrement, distribution, mise sous pli, affranchissement, retours...).

Il a ainsi la charge :

- de l'enregistrement informatique du courrier
- du tri et de la ventilation du courrier dans les services
- de la mise sous pli et de l'affranchissement
- de la diffusion des informations par voie d'affichage ou la remise de documentation dans les services
- de la réception des offres des marchés publics.

Porte d'entrée de la collectivité, le service s'adapte avec réactivité aux changements de fonctionnement de la Communauté de Communes et aux évolutions sociétales de la population.

L'administration et le service accueil ont subi pleinement le contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19. Malgré les confinements successifs et une situation incertaine, les services ont poursuivi l'ensemble de leurs tâches en déployant le télétravail, afin d'assurer la continuité de service public.

Pendant le 1er confinement, l'accueil du bâtiment administratif n'était pas ouvert physiquement au public mais s'est poursuivi par téléphone et mail aux horaires habituels d'ouverture.



Accueil physique

5 332 personnes

Accueil téléphonique

8 205 personnes

2. PARTENARIATS

ANIMATIONS SÉNIORS

Le programme d'animation séniors mis en place en 2019 par Yvetot Normandie en **collaboration avec le CCAS d'Yvetot** et le soutien financier de la **Conférence des Financeurs**, du **PRSE** et de la **CARSAT** à destination des séniors de toute la communauté de communes a subi de plein fouet la crise sanitaire. Les animatrices ont proposé, dans la mesure du possible, aux séniors du territoire des animations variées et ludiques (sorties, activités manuelles, initiations informatiques...), en s'adaptant aux protocoles en vigueur.



Afin de participer à accroître la mobilité des séniors et à lutter contre l'isolement, Yvetot Normandie a fait l'acquisition d'un mini bus (livraison prévue début janvier 2021) avec l'aide financière de la **CARSAT**. Ce véhicule permettra le transport des séniors sur les lieux d'animation.

ACCÈS AUX DROITS / ESPACE FRANCE SERVICES

La Communauté de communes a signé en 2019 une Convention Territoriale Globale avec la **Caisse d'Allocation Familiale de Seine Maritime** afin de réaliser plusieurs diagnostics et ainsi avoir une photographie de la situation du territoire. Ces diagnostics ont été réalisés avec les partenaires nationaux et locaux.

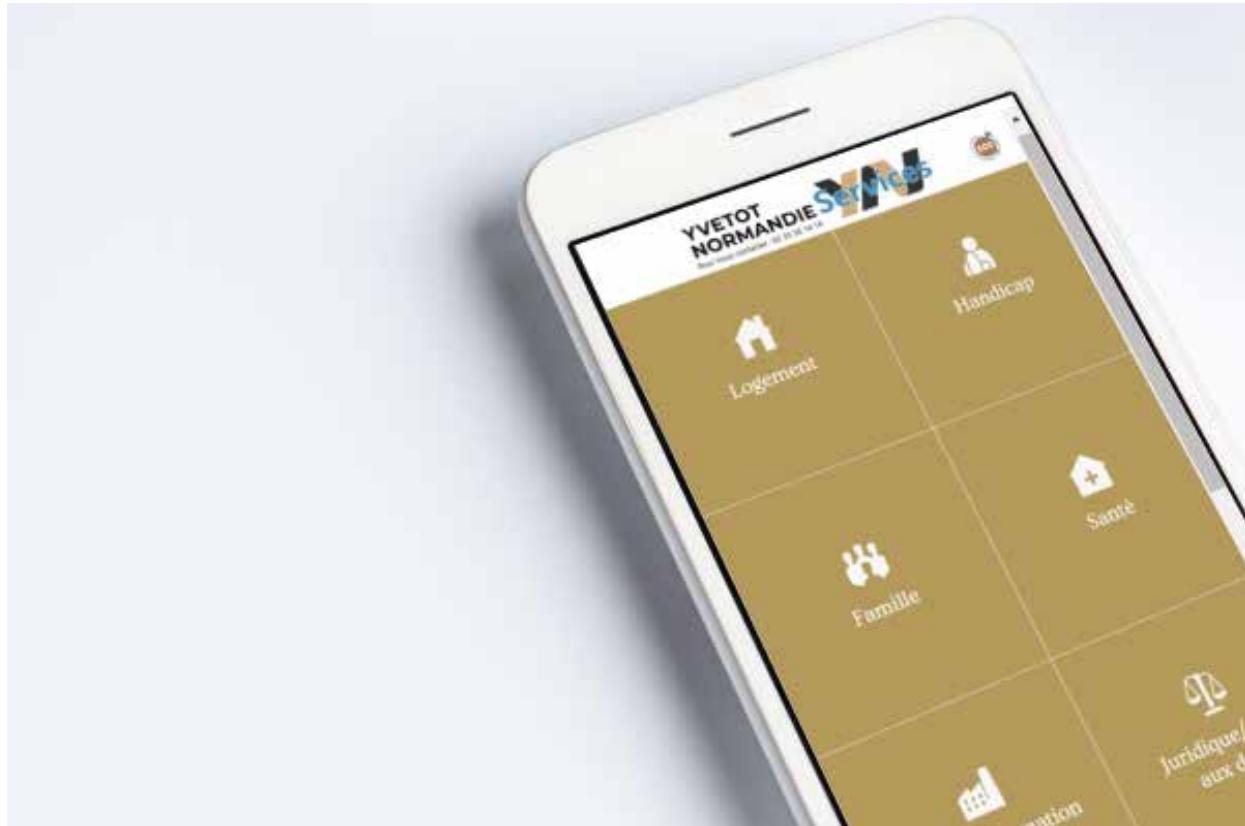
Trois thématiques ont été sélectionnée :

1. l'accès aux droits
2. la Petite Enfance
3. l'Enfance/Jeunesse et la Parentalité.



L'ACCÈS AU DROIT

Le diagnostic concernant l'accès aux droits a abouti à la mise en place d'une application "YN services" disponible gratuitement smartphones Android et Apple, destinée à orienter les usagers dans leur recherches quotidiennes.



ESPACE FRANCE SERVICES

Pour aider au mieux les usagers les plus éloignés de l'outil numérique, les équipes de l'intercommunalité ont travaillé en 2020 à l'obtention du **label France Services**. Deux agents ont suivi des formations auprès des différents opérateurs afin de pouvoir répondre au mieux aux questions des usagers.

L'objectif est d'ouvrir cet espace en 2021.



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN AIDE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le taux d'occupation de l'année 2020 est de 33,8%. Ce taux est plus élevé que les années passées à cause de la crise COVID qui a empêché les gens du voyage de se déplacer.

En termes d'occupation en 2020 il y a eu :

Moins d'un mois : 9 familles (50 % d'occupation)

De 1 à 3 mois : 5 familles (27.8 % d'occupation)

De 3 à 6 mois : 4 familles (22.2% d'occupation)

Une majorité des ménages occupant l'aire n'a pas d'enfant.

3. ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE

LA MéDIATHÈQUE GUY DE MAUPASSANT



2020 : ANNÉE DE LA GRATUITÉ

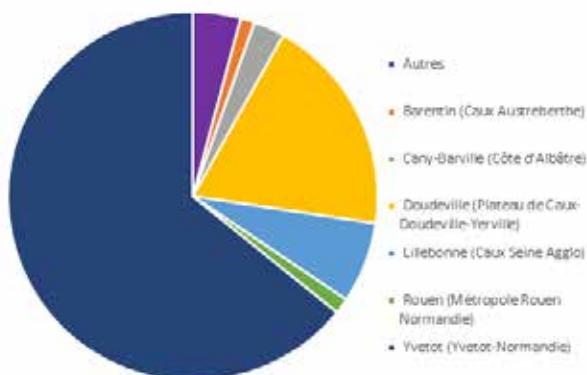
La gratuité a eu, pour principale conséquence, une hausse sensible des inscriptions avec 808 nouvelles inscriptions (contre 629 en 2019), malgré la fermeture et l'absence de communication.

Soit, au prorata du nombre de jours et d'heures d'ouverture, une augmentation de 81 % du nombre de nouvelles inscriptions entre 2019 et 2020.

Parmi ces nouvelles inscriptions, on observe :

- ▶ Une fréquentation en hausse des habitants des communes extérieures bordant la Communauté de commune Yvetot Normandie.
- ▶ Un engouement du public « familial » (0-45 ans) qui constitue plus de 50 % des nouveaux inscrits.

Origine géographique des nouveaux inscrits



Répartition par âges des nouveaux inscrits :

NOUVELLES INSCRIPTIONS PAR



2020 : ANNÉE NUMÉRIQUE

Malgré une fermeture complète du 19 mars au 13 mai du site Guy de Maupassant et du 19 mars au 31 décembre de l'annexe de l'Assemblaye, qui a entraîné une baisse de 19 % du nombre de jours d'ouverture pour le seul site de Guy de Maupassant, la médiathèque a maintenu le lien avec ses adhérents et la population, par différents canaux.

À propos

[Voir tout](#)

9 rue Pierre de Coubertin
76190 Yvetot

- Toute l'actualité de la Médiathèque Guy de Maupassant
- 1 043 personnes aiment ça, dont 77 de vos amis
- 1 161 personnes sont abonnées
- 53 personnes ayant indiqué avoir visité ce lieu
- <https://mediatheque.yvetot-normandie.fr/>
- 02 35 95 01 13
- [Envoyer un message](#)
- mediatheque@yvetot-normandie.fr
- Fermé
10:00 - 12:30
- [Bibliothèque](#)

Médiathèque Intercommunale Yvetot Normandie
20 mai 2020 ·

!!! La Médiathèque Guy de Maupassant a mis en place un DRIVE avec un système de réservations et de retraits de documents, sur rendez-vous, UNIQUEMENT les après-midis : les lundis, mercredis, jeudis et samedis : de 14h à 18h ; les mardis et vendredis : de 14h à 19h, sans accès direct aux rayons.
La prise de rendez-vous et les réservations de documents se font au minimum la veille pour le lendemain.

- Sur notre portail
- Par téléphone au 02 35 95 01 13 du lundi au samedi de ... [Afficher la suite](#)

IMUN
VE
OF
Coronavirus
La crise de la quarantaine

[sant](#)
Déconfinem...

[Médiathèque Guy de Maupassant](#)
Médiathèque Guy de Maupassant Déconfinem...

[Médiathèqu](#)
Médiathèque

4 2 commentaires

J'aime Commenter Partager

[Les plus pertinents](#)

Écrivez un commentaire...

Fany Cor
Merci très pratique je suis venue chercher mon drive samedi vraiment top !

J'aime · Répondre · 1 ans

RELATION AUX USAGERS

En 2020, en raison du contexte pandémique, la médiathèque et l'annexe des Dames Blanches ont fermé au public et les manifestations prévues ont toutes été suspendues.

L'accueil téléphonique et mail de la médiathèque s'est toutefois maintenu, avec la possibilité offerte aux usagers du service de s'abonner à distance afin de profiter d'un catalogue élargi numérique de livres, vidéos, presse...

Les équipes de la Médiathèque ont également proposé aux plus jeunes un accès gratuit à « Ma petite Médiathèque » et une sélection de ressources numériques gratuites à retrouver sur le site internet de la Médiathèque pour s'occuper et se cultiver pendant le confinement.

Les réseaux sociaux ont également joué un rôle majeur, avec la diffusion régulière de coups de coeur, des sélections thématiques régulières, permettant de maintenir le lien et continuer d'échanger avec les abonnés et les autres.



RAPPEL CHRONOLOGIQUE

Du 3 avril au 10 mai (fermeture de la médiathèque et de l'Assemblage)

Du 13 mai au 2 juin, un premier service de « prêt à emporter » (« Drive ») est mis en place, qui a touché 166 familles et représenté 219 prises de rendez-vous puis du 6 novembre au 27 novembre ce sont 388 prises de rendez-vous qui sont enregistrées, confirmant l'intérêt du public pour ce type de service.



La volonté a été de continuer d'offrir un service adapté, en développant de nouvelles modalités d'inscription et de consultation de ressources. Un florilège des nombreuses ressources culturelles et éducatives sur la toile a également été actualisé sur le site de la médiathèque pendant cette période.

SERVICES À DISTANCES DU 3 AVRIL AU 17 MAI :



LE NUMÉRIQUE : NOUVEAUX USAGES ... SERVICES ENRICHIS

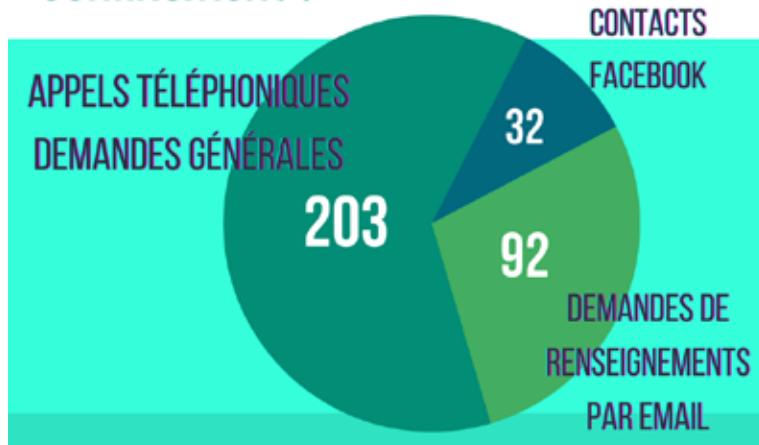
Au regard de la satisfaction des usagers, des nouvelles habitudes prises (et constatées sur l'ensemble de la France dans la consommation de produits culturels), il a été décidé de poursuivre en 2021 cet effort en direction des ressources numériques.

En 2020, le nombre de livres numériques et vidéos téléchargeables continue d'augmenter : les utilisateurs inscrits bénéficient, à la demande, de 5 livres numériques et 5 vidéos sur la plateforme Artevod, au lieu de 2 jusqu'en 2019.

Le choix a été fait d'augmenter le budget dédié à ces ressources (financées notamment par une subvention d'Etat) : 5400 € ont été consacrés à l'acquisition de films téléchargeables ou en streaming, soit une augmentation de plus de 500 % du budget initialement prévu, et 3200 € aux livres numériques soit une augmentation de 170 %.

Cette augmentation a permis d'enrichir le catalogue de livres numériques (600 titres environ fin 2020), en accroissant ainsi l'attractivité.

Relations aux usagers pendant le confinement :



- ▶ Pré-inscriptions en ligne : le service, apparu avec le confinement, est maintenu afin d'offrir une souplesse supplémentaire d'utilisation aux adhérents, qui une fois préinscrits n'ont plus qu'à récupérer leur carte à la médiathèque. Ce sont 104 nouvelles inscriptions en ligne qui sont enregistrées en 2020 (soit 13 % du nombre de nouvelles inscriptions) et 39 réinscriptions.
- ▶ Portage en chambre à l'Assemblaye : 30 résidents ont bénéficié, grâce au travail et à la générosité des bénévoles de l'Assemblaye, d'un service de portage en chambre dès que la situation sanitaire l'a permis, permettant un lien social crucial en cette période si terrible pour les aînés.

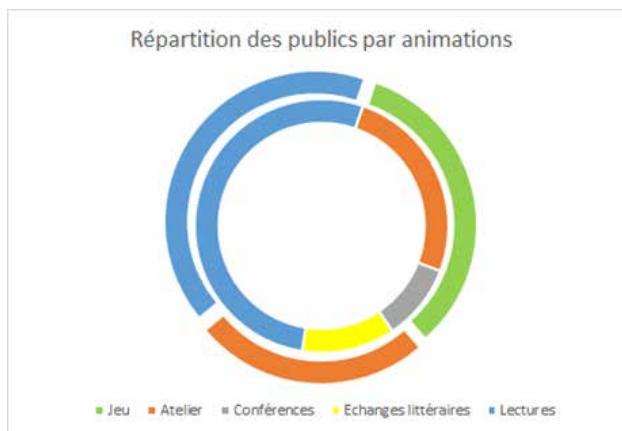
2020 : ANNÉE DE LA CRISE SANITAIRE

Une baisse sensible des emprunts de documents physiques est observée : de 139 285 prêts en 2019 on passe à 111 668 prêts (livres, revues, cd, DVD), corrélée à la fermeture de la Médiathèque et de l'Assemblaye, à un retour frileux de certains usagers jusqu'en septembre et à l'arrêt des animations du 17 mars jusqu'à la fin de l'année.

Malgré une année pauvre en évènements culturels, la médiathèque a malgré tout accueilli ou organisé 23 actions culturelles, en lien avec des évènements nationaux (Nuit de la Lecture, journée des Dys), des festivals locaux (Terres de Paroles, Seine Lectures), ou des actions ponctuelles. Ces évènements ont été menés en partenariat (Département, association Animation Lecture Plaisir, la Maison de quartier d'Yvetot, la PMI ...). Une action de vidéo mapping a été initiée grâce à l'investissement de l'équipe des six bénévoles à l'Assemblaye, puis interrompue en raison de la fermeture des Dames Blanches.

Ces évènements ont touché 51 personnes de tous âge.

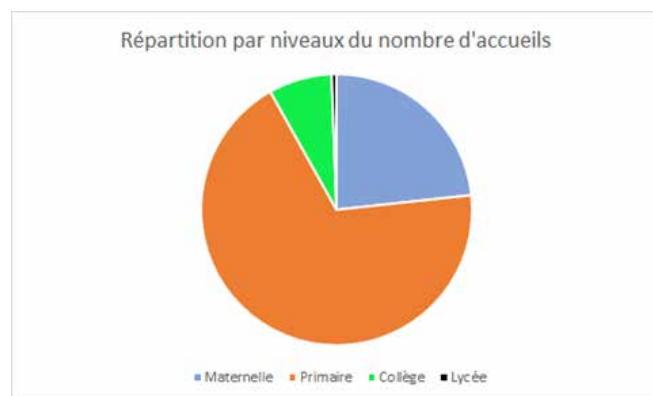
Certains évènements d'ampleur ont été annulés, tels que le Festival "Les Boréales" porté par la Région, que la Communauté de communes reçoit régulièrement.



Le cercle extérieur représente le public jeunesse, et le cercle intérieur le public adulte.



Les accueils scolaires ont également été très fortement impactés par la crise sanitaire : 32 classes (de la maternelle au lycée) de 14 communes ont bénéficié au moins une fois des services de la médiathèque. 36 transports ont été pris en charge dans le cadre de la compétence "prise en charge des transports scolaires vers les établissements culturels et sportifs communautaires".





2020 : ANNÉE DU DIAGNOSTIC CULTUREL

La Communauté de communes a missionné un cabinet d'études pour conduire un diagnostic de territoire, de janvier 2020 à mars 2021. En raison des difficultés engendrées par la crise sanitaire et du calendrier électoral, la mission s'est achevée en mars 2021. Ce diagnostic a établi les richesses et les forces du territoire (une grande capacité créative reposant sur la multiplicité des acteurs et la diversité des secteurs culturels) mais aussi ses faiblesses : une absence de coordination et un manque de dialogue dans le champ culturel nuisant à la visibilité et à l'efficacité de l'action publique.

Des potentialités sont soulignées dans le domaine de l'enseignement artistique et des pratiques amateurs.

Le Conservatoire de Musique



LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES

Le Conservatoire de Musique Fernand Boitard a pour missions d'offrir un enseignement musical de qualité, former de futurs musiciens amateurs et d'orienter les élèves vers les métiers de la musique.

Pour mener à bien ses missions, l'équipe du Conservatoire est composée d'un directeur, d'une secrétaire, de 22 enseignants et d'un agent d'entretien.

- **476 élèves** dont 442 sur le territoire en 2020
- **298 heures de cours** dispensées pendant l'année

CONTEXTE SANITAIRE

À partir du 17 mars 2020, les conditions sanitaires liées à la Covid-19 ont fortement impacté le fonctionnement du conservatoire, avec une suspension de l'ensemble des cours et manifestations au sein du bâtiment. Toute l'équipe pédagogique s'est néanmoins mobilisée, réussissant à mettre en place une continuité des apprentissages en distanciel permettant ainsi à tous les élèves de garder une activité musicale et un lien avec leurs professeurs. Chaque enseignant est parvenu à trouver des solutions adaptées, ludiques et efficaces, avec imagination et créativité. Cette nouvelle forme d'enseignement a permis d'approfondir le travail d'équipe et les échanges entre enseignants.



RAPPEL CHRONOLOGIQUE

► 17 mars 2020 : 1er confinement

Le conservatoire est fermé jusqu'au 02 septembre 2020. Tous les enseignants dispensent leurs cours en distanciel.

► 02 septembre 2020

Le conservatoire rouvre ses portes après 5 mois et demi de fermeture. Tous les cours reprennent pour tous les élèves avec un protocole sanitaire strict.

► 29 octobre 2020 : 2ème confinement

Le conservatoire ferme à nouveau ses portes, les cours reprennent en distanciel.

► 04 janvier 2021

Les cours reprennent uniquement pour les élèves mineurs (moins de 18 ans) avec un arrêt des cours à 19h30 pour cause de couvre-feu à 20h00. Cette situation implique que les enseignants donnent leurs cours en présentiel pour les moins de 18 ans et en distanciel pour les plus de 18 ans.

► 18 janvier 2021

Instauration d'un couvre-feu à 18h00. Les élèves mineurs sont autorisés à venir prendre leurs cours après l'heure du couvre-feu munis d'une attestation du conservatoire.

► 6 avril 2021 : 3ème confinement

Le conservatoire ferme à nouveau ses portes.

► 19 mai 2021

Reprise des cours pour tous les élèves mineurs et majeurs.

La COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE présente sa « SAISON MUSICALE »



"LADY BIRDS"
Groupe vocal féminin à capella - Jazz

Samedi 10 OCTOBRE 2020

TARIFS :

Plain	6,00 €
Mineur de 18 ans	3,50 €
Elève du conserv.	3,00 €

18 h 30 Auditorium

CONSERVATOIRE YVN
COMMUNAUTE DE COMMUNES
YVETOT NORMANDIE

Durant l'année 2020, compte tenu des nombreux confinements et des conditions sanitaires, le Conservatoire de Musique n'a pu assurer que quelques manifestations musicales sur le territoire d'Yvetot Normandie :

- Vendredi 24 janvier | Générale publique du concert des professeurs devant 450 collégiens des collèges Bobée et Camus
- Samedi 25 janvier | Concert des professeurs | Yvetot (Vikings)
- Vendredi 7 février | Audition de la classe de chant | Conservatoire
- Samedi 8 février | L'orchestre du Grand Turc | Yvetot (Vikings)
- Mercredi 4 mars | Chorale jazz et ensemble d'accordéons | Autretot
- Samedi 10 octobre | « Lady Birds » | Conservatoire

ANIMATIONS SCOLAIRES

Comme tous les ans, le conservatoire a accueilli pendant une semaine du 7 au 11 septembre environ 480 élèves des écoles élémentaires du territoire. Compte tenu des conditions sanitaires, la médiathèque et le conservatoire se sont associés pour leur proposer 1 animation d'une heure dans chacun des deux établissements. Ces animations ont été très appréciées par les élèves et leurs enseignants.

CONCERT DES PROFESSEURS

Moment toujours très apprécié des parents et des élèves, le concert des professeurs permet de mettre en lumière les qualités artistiques des enseignants du conservatoire.

Cette année encore, le programme proposé était riche et varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine en passant par la musique de jazz.

Cette année, une œuvre intitulée « Quatre saisons », écrite spécialement pour ce concert par Frédéric BALDO, professeur d'accordéon, a été particulièrement plébiscitée par les 500 personnes présentes ainsi que par les musiciens ayant interprété cette pièce musicale.

LA SAISON MUSICALE

Compte tenu des conditions sanitaires, seuls deux concerts ont pu être organisés :

Samedi 8 février | L'orchestre du Grand Turc | Yvetot (Vikings)

Samedi 10 octobre | « Lady Birds » | Conservatoire



LE CENTRE AQUATIQUE E'CAUX BULLES

RÉFECTION DU CENTRE AQUATIQUE

Les travaux de réfection partielle du site et les fermetures administratives décidées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 ont très fortement impacté l'exploitation du centre aquatique en 2020. Ainsi, le site n'a pu ouvrir au public que 68 jours (du 17 août au 23 octobre).

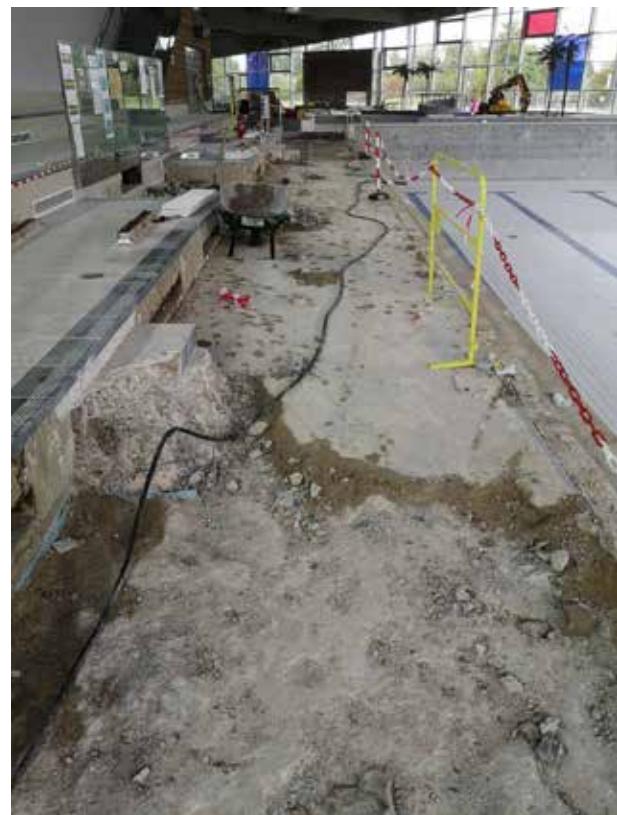
Le site a enregistré 21 686 entrées contre 113 016 en 2019, année déjà impactée par le début des travaux de réfection partielle, et 169 839 en 2018.

Les travaux ont principalement porté sur :

- ▶ l'étanchéité des plages et des bassins, avec la pose d'un bassin inox,
- ▶ le remplacement du carrelage des cabines individuelles,
- ▶ la reprise des carrelages et faïences dans la zone douche,
- ▶ la réfection des joints de l'espace détente,
- ▶ le remplacement de certaines menuiseries,
- ▶ l'ajout d'isolant,
- ▶ la réfection des parois acoustiques et des faux-plafonds.



Outre les améliorations techniques apportées par la réfection des bassins et notamment la mise en place d'un bassin inox, Yvetot Normandie a profité de ces travaux pour commander des travaux d'embellissement du site. Le logo en vitrophanie a été installé dans le hall d'accueil ainsi que des fauteuils et des plantes vertes. Des nouveaux jeux dans la pataugeoire ont remplacé les anciennes pompes à eau et le toboggan. Des sèche-cheveux nouvelles générations ont également été installés et un sèche maillot de bain est désormais mis à disposition des usagers.



Le montant total des travaux s'élève à plus de 1 300 000 € HT.

L'année 2020 a également été marquée par le lancement de la procédure de renouvellement du contrat de délégation de service public, le contrat en cours s'achevant au 31 décembre 2021. Le prochain contrat couvrira la période 2022-2027.



4. GESTION DES DÉCHETS

UN CONTEXTE SANITAIRE EXCEPTIONNEL



En 2020, la gestion et la collecte des déchets ménagers en porte à porte s'est poursuivie dans les conditions habituelles. La collecte des recyclables était tributaire du centre de tri du Havre. Seules les collectes liées spécifiquement aux marchés ont été supprimées.

Du gel hydroalcoolique et des masques ont été mis à disposition des agents, avec mise en place des mesures barrières en vigueur.

Un échange régulier s'est déployé entre les services et les usagers, notamment grâce aux outils dématérialisés, afin de maintenir un niveau d'information des habitants. Ceux-ci ont été invités à utiliser le service gratuit de communication par SMS.

Les plateformes de déchets verts et les déchetteries ont été fermées au public pendant le 1er confinement car elles contrevenaient aux autorisations de sorties et aux risques de regroupement. Un dispositif spécifique pour les entreprises a quant à lui été mis en place, sur appel téléphonique.

L'étroite communication maintenue pendant le confinement et le volontarisme et professionnalisme des agents de collecte ont permis d'entretenir les liens entre les usagers du service et les agents, lien qui s'est traduit par de nombreux témoignages de soutien de la part des habitants du territoire.



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

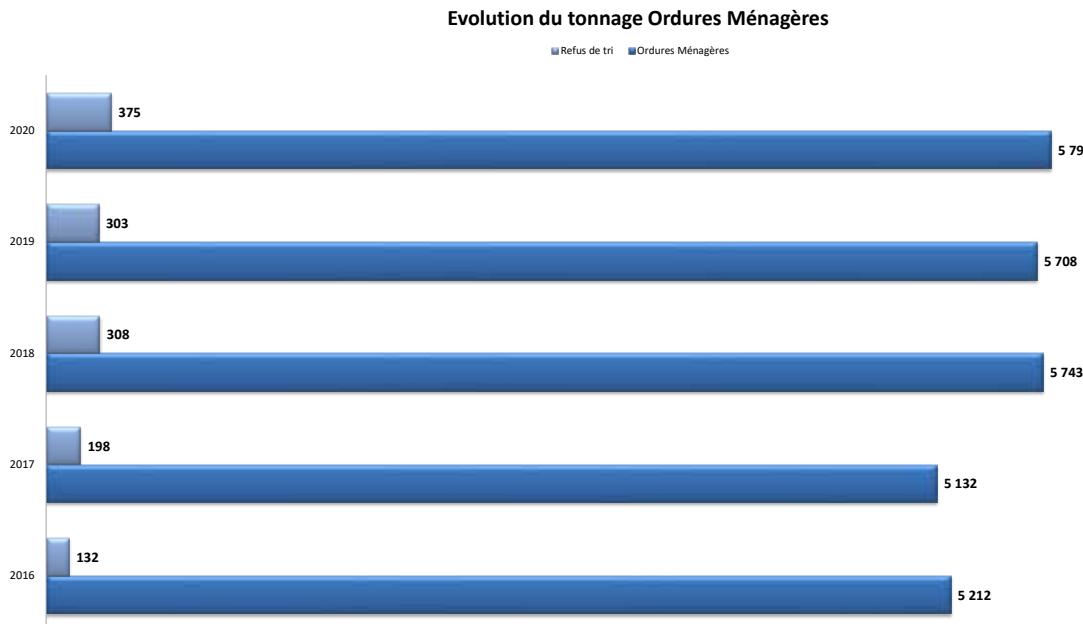
LES ÉQUIPEMENTS

Yvetot Normandie dispose de quatre Bennes à Ordures Ménagères (BOM) bi compartimentées (2/3 Ordures Ménagères et 1/3 Collecte Sélective). Ces BOM sont utilisées en permanence car elles permettent une collecte simultanée et séparée des ordures ménagères (OM) avec la collecte

sélective (CS). La benne la plus ancienne est utilisée occasionnellement. Elle permet d'assurer une collecte en cas de problèmes techniques ou lors des reports de tournée.

LES TONNAGES

6 164
tonnes
(OM + refus de tri)



La collecte pour l'année 2020 a été de 6 164 tonnes (OM et refus de tri) soit une moyenne de 224 kg d'ordures ménagères par habitant et par an. Le tonnage global est en augmentation de 2,5% entre 2019 et 2020. La quantité par an et par habitant est également en progression avec +3,5% par rapport à 2019.

LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE

La Communauté de Communes pratique une collecte sélective multi-matériaux en porte-à-porte.

Les déchets ainsi recyclés sont :

- les bouteilles et flacons plastiques,
- les boîtes et emballages en carton,
- les briques alimentaires,
- les papiers,
- les boîtes de conserve et de boisson,
- les barquettes aluminium ainsi que les bidons alimentaires et les aérosols.

Depuis 2016, Yvetot Normandie pratique l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers sans distinction. Ainsi, tous les emballages plastiques se trient.

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

02 35 56 34 50 - www.ccry.fr

#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR



**ECO
EMBALLAGES**

LES ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes a mis en place deux modes de collecte pour les matériaux recyclables :

- Les habitats pavillonnaires et les professionnels sont dotés en sacs plastiques jaunes de 50 litres. Ces sacs sont disponibles dans les mairies correspondant au lieu de domiciliation de l'usager et dans les locaux d'Yvetot Normandie pour les Yvetotais,
- Les habitats collectifs et certains professionnels générant beaucoup d'emballages recyclables disposent de bacs à couvercle jaune.

La Communauté de Communes possède des autocollants « erreur de tri » et « absence de tri » permettant de sensibiliser la population à la collecte sélective. Lorsqu'une anomalie est détectée par le collecteur, les déchets non conformes sont laissés sur place avec un autocollant. Un numéro de téléphone est alors disponible pour contacter Yvetot Normandie afin de répondre à toutes les questions relatives au tri des déchets.

Il existe quelques Points d'Apport Volontaire permettant de compléter la collecte sélective en porte-à-porte :

- Des bacs à couvercle jaune pour récupérer les emballages recyclables sur les déchetteries de Touffreville-la-Corbeline et de Croix-Mare.
- Une benne de 15 m³ pour les papiers sur la déchetterie de Touffreville-la-Corbeline.

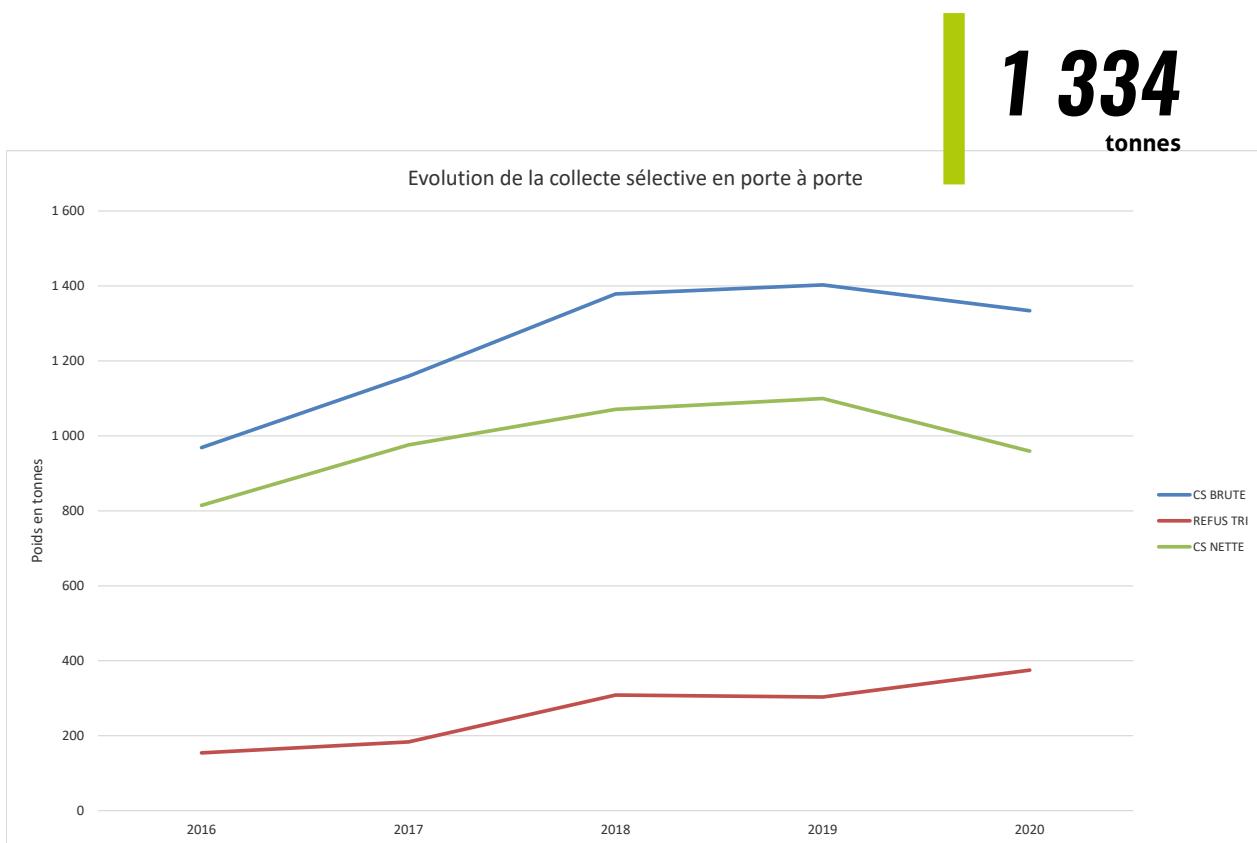
Ces produits recyclables ainsi que ceux issus de la collecte en porte-à-porte sont envoyés dans un centre de tri.

LES TONNAGES

Les emballages recyclables ramassés lors de la collecte par les BOM sont déposés au quai de transfert. Il s'agit de la Collecte Sélective brute. Ces emballages recyclables sont ensuite transportés vers un centre de tri où chaque matériau recyclable est séparé. Les produits indésirables ne pouvant être recyclés constituent les refus. Après leur tri, les matériaux recyclables issus du centre représentent la Collecte Sélective nette.

La Collecte Sélective brute pour l'année 2020 s'élève à 1334 tonnes soit une diminution d'environ 5 % du tonnage par rapport à l'année 2019. Le taux de refus de tri est en très forte hausse avec une moyenne de 28 % en 2020 (22 % en 2019) soit 375 tonnes.

Du fait de la diminution de la collecte sélective brute et de la forte progression des refus de tri, le tonnage de la Collecte Sélective nette a fortement chuté d'environ 13 % par rapport à 2019 ce qui fait un total pour 2020 de 959 tonnes soit environ 35 kg/an/habitant (40 kg par an par habitant en 2019).





LES DÉCHETTERIES

LES ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes possède deux déchetteries : le site de Touffreville-la-Corbeline et le site de Croix-Mare.

Les déchetteries acceptent les déchets ne pouvant pas être collectés en porte-à-porte ou mélangés aux ordures ménagères. Les usagers peuvent y apporter : déchets verts, déchets bois, incinérables, encombrants, Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA), terre, gravats, ferrailles, cartons, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), huile alimentaire, Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (D3E), batteries, piles, lampes à économie d'énergie, textiles, huiles de vidange et bouteilles en verre.

Sont refusés sur les déchetteries les Ordures Ménagères, les Déchets d'Activité de Soins, les médicaments, l'amiante, les déchets industriels, les pneus et les pièces de véhicules.

Afin de permettre à tous d'apporter des déchets sans que l'encombrement des bennes soit trop rapide, les dépôts sont limités à 3 m³ par semaine pour tous les déchets sauf pour les gravats à 3 m³ par mois.

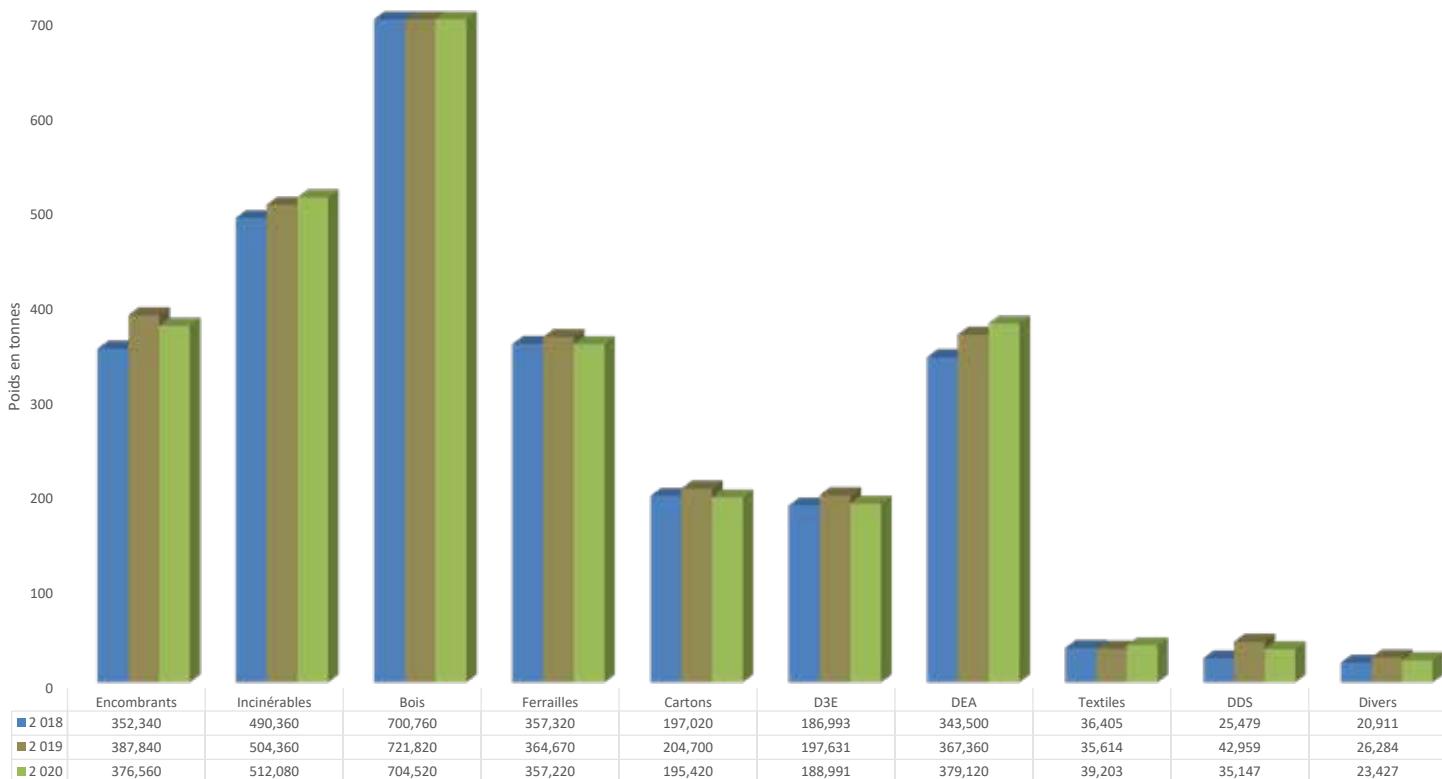
Les déchetteries sont accessibles à tous les particuliers, commerçants et artisans résidant sur l'une des 19 communes de la Communauté de Communes. Il n'y a pas de carte d'accès mais les gardiens peuvent être amenés à demander aux usagers un justificatif de domicile. Seuls les véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes sont autorisés à pénétrer sur les déchetteries. Un règlement intérieur explique toutes les modalités d'accès ainsi que les consignes de dépôt et de tri.



LES TONNAGES

DÉCHETTERIE DE TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

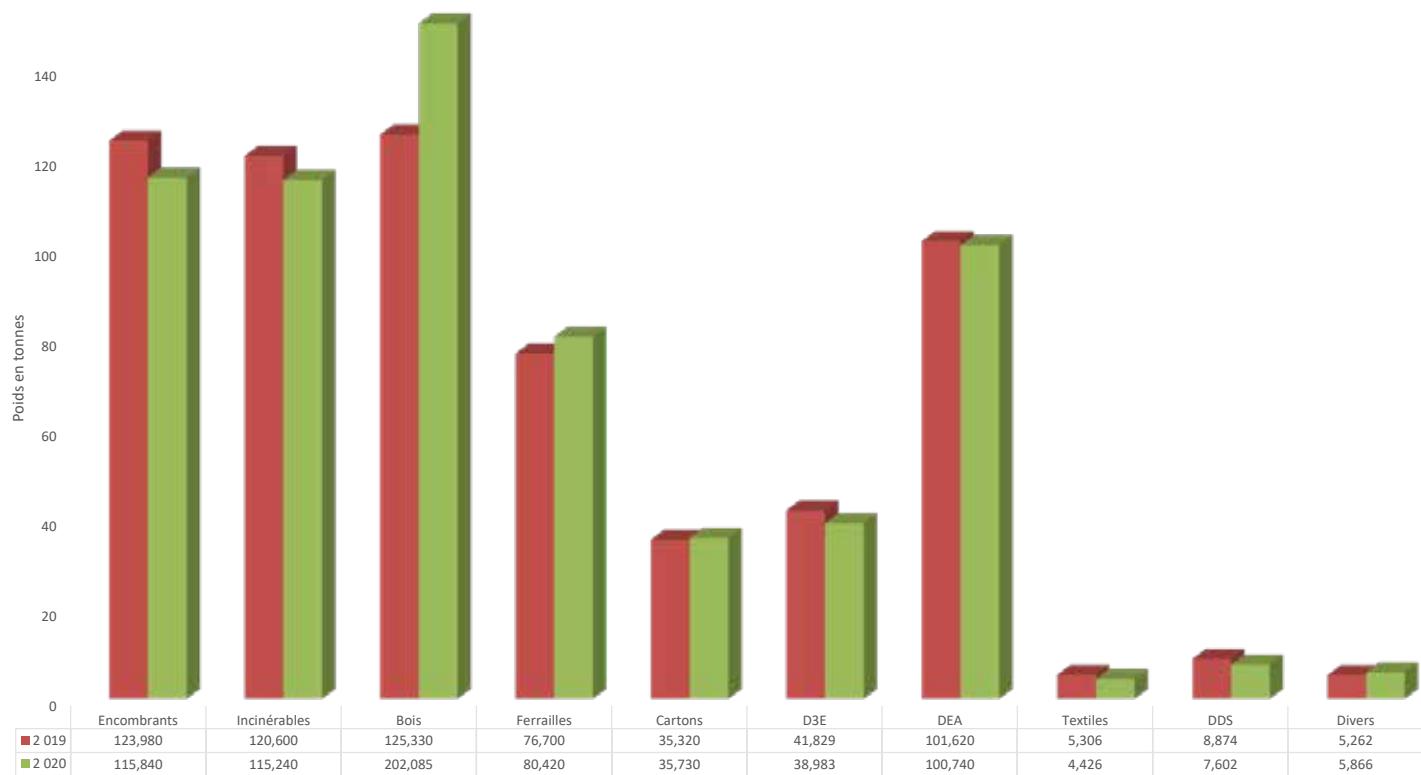
Evolution du tonnage issu de la déchetterie de Touffreville la Corbeline



En 2020, la déchetterie de Touffreville-la-Corbeline a réceptionné 6 531 tonnes de déchets. Les apports sont en légère diminution entre 2019 et 2020 (- 3 %).

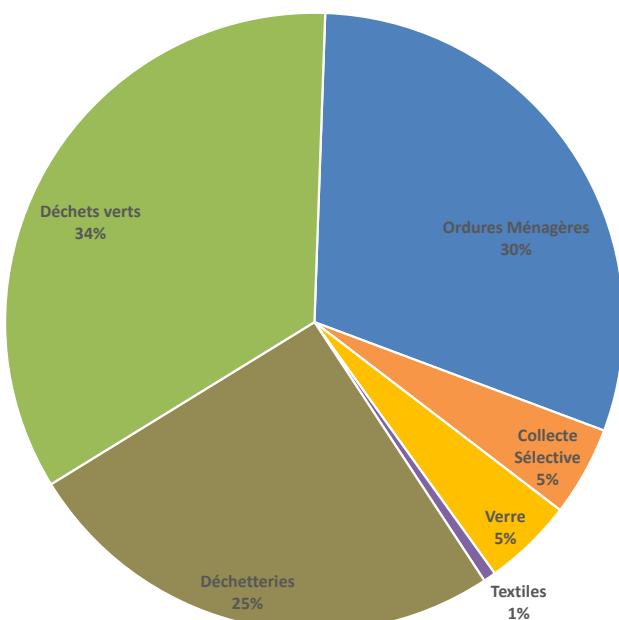
DÉCHETTERIE DE CROIXMARE

Tonnage issu de la déchetterie de Croix Mare



En 2020, la déchetterie de Croix Mare a réceptionné 1973 tonnes de déchets. Les apports ont en diminution entre 2019 et 2020 (-5%).

TONNAGE GLOBAL TOUS DÉCHETS



Pendant toute l'année 2020, les déchetteries d'Yvetot Normandie ont permis le recyclage, la valorisation et le traitement de 8 504 tonnes de déchets soit environ 309 kg par an et par habitant.

On observe une diminution du tonnage d'environ 3,5 % sur les déchetteries entre 2019 et 2020. Ainsi, la production par an et par habitant est passée de 317 kg en 2019 à 309 kg en 2020 soit une diminution d'environ 2,5 %.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

ID : 076-247600620-20210923-DEL20210901-DE



85

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4 rue de la Brême 76190 Yvetot
t. 02 35 56 14 14
contact@yvetot-normandie.fr
www.yvetot-normandie.fr